

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12903 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - JEUDI 24 JUILLET 1985

Sur le rif

Charabia

Un dirigeant... est inculpe...

Le 23 juillet, le tribunal de première instance de Casablanca a rendu son verdict dans l'affaire de la disparition de deux officiers de la Gendarmerie royale marocaine. Le tribunal a déclaré que les deux officiers, le capitaine Prieur et le commandant Mafart, n'ont pas été tués par les forces armées royales, mais qu'ils ont été enlevés par des personnes appartenant à la tribu des Rif. Le tribunal a également déclaré que les forces armées royales n'ont pas commis de crimes de guerre.

Un dirigeant... est inculpe...

Le 23 juillet, le tribunal de première instance de Casablanca a rendu son verdict dans l'affaire de la disparition de deux officiers de la Gendarmerie royale marocaine. Le tribunal a déclaré que les deux officiers, le capitaine Prieur et le commandant Mafart, n'ont pas été tués par les forces armées royales, mais qu'ils ont été enlevés par des personnes appartenant à la tribu des Rif. Le tribunal a également déclaré que les forces armées royales n'ont pas commis de crimes de guerre.

LA BAGAGERIE

STOCKAGE

200 kg & 200 l

CREATEURS D'INIKERPA

BEAUX

M. Reagan aux côtés de M. Botha

Faisant fi de la pression croissante qui s'exerce, tant aux Etats-Unis que dans le monde, en faveur de pressions économiques contre l'Afrique du Sud, le président Reagan vient de réaffirmer sa confiance envers les dirigeants de Pretoria. Le clé de l'avenir, a-t-il dit mardi 22 juillet, est dans les mains du président Botha. Ce dernier reste, à ses yeux, l'homme le mieux placé pour favoriser l'accession de son pays à l'égalité civique et politique avec la minorité blanche.

Cet acte de foi peut surprendre. Si nécessaires soient-elles, les réformes jusqu'ici engagées par M. Botha s'abandonnent soigneusement de toucher à l'essentiel. Au rythme où elles sont menées, ce n'est pas avant des années que prendra fin le drame qui se joue dans le coin de l'Afrique et que ponctuent, chaque jour, de nouvelles violences.

M. Reagan a, certes, mais c'est bien le moins qu'il pouvait faire, dénoncé l'apartheid comme « moralement et politiquement inacceptable ». Il n'a pas manqué non plus de présenter au gouvernement de Pretoria toute une série de demandes qui devaient jalonner, à ses yeux, le chemin menant à la paix civile : levée de l'état d'urgence ; échec pour l'élimination des lois régissant l'apartheid ; libération de tous les prisonniers politiques ; légalisation des mouvements politiques noirs ; ouverture d'un dialogue entre les autorités blanches et les autres communautés sud-africaines, en vue de définir un système politique fondé sur le consensus et la protection des minorités.

Tout cela n'est pas rien, et il seules la moitié de ce programme était rapidement réalisée un grand pas serait franchi vers la disparition du scandale de l'apartheid. Restent les moyens pour y parvenir. Un nombre de plus en plus grand de pays et les Noirs sud-africains eux-mêmes estiment que seules de sévères sanctions économiques pourront faire plier Pretoria. La crise que traverse actuellement le Commonwealth traduit l'impudence des Etats du tiers-monde devant l'immobilisme de Londres et de Washington.

A cet égard, le discours de M. Reagan n'a apporté aucun élément nouveau. Comme M. Thatcher, le président américain est formellement hostile à des sanctions, allant même jusqu'à y voir « un acte de folie ». Pour justifier son attitude, M. Reagan a rappelé, plus explicitement encore que dans le passé, le problème sud-africain dans le cadre de l'affrontement Est-Ouest. Le vide que créerait un retrait de la présence économique occidentale ne pourrait que profiter, a-t-il expliqué, à l'Union soviétique, mettant ainsi en danger un corridor maritime de première importance et la fourniture de « minerais stratégiques », difficilement remplaçables.

Ce raisonnement est sans doute partagé, en silence, par nombre de pays européens et explique leurs hésitations à sévir plus durement contre Pretoria. Il n'a aucune chance, en revanche, d'être entendu par les dirigeants de la majorité noire sud-africaine. Même s'il ne pouvait s'attendre à se voir tresser une couronne de lauriers, M. Reagan sera peut-être étonné d'apprendre que l'évêque Tutu, prix Nobel de la paix, a qualifié ses derniers propos de « répugnants ». Cette violence verbale traduit le désespoir d'une communauté qui se sent abandonnée et qui est prête, pour arracher sa dignité, à de nombreux sacrifices.

Aux Etats-Unis mêmes, le président va au-devant d'une rude bataille avec le Congrès, qui vient d'accueillir très fraîchement sa proclamation de solidarité avec M. Pieter Botha.

(Lire nos informations page 3.)

En attendant la privatisation Douze nationalisées changent de président

M. Mitterrand a accepté, non sans réserves, le changement proposé par M. Chirac de douze parmi les vingt-cinq PDG des principales entreprises nationalisées privatisables, lors du conseil des ministres de ce mercredi 23 juillet. Il s'agit d'une première vague qui concerne les sociétés mères. Le sort des dirigeants des quarante autres entreprises de second rang incluses dans le programme de privatisation sera réglé ultérieurement.

Une moitié des vingt-cinq principaux groupes nationalisés privatisables changent de patron. Le mouvement à la tête des principales entreprises françaises de l'industrie, de la banque, des assurances et de la finance, est majeur. Peu de pays, encore moins ceux qui font référence au libéralisme, pratiquent un tel « système des dévouilles » dans le monde des affaires.

Le gouvernement a souhaité remplacer des PDG nommés pour la plupart par les socialistes, attachés donc d'une façon ou d'une autre à la nationalisation (1). M. Chirac l'avait indiqué dès avant le 16 mars, puis confirmé ensuite, en inscrivant les nominations dans la loi d'habilitation économique et sociale. Ces groupes ont vocation à être privatisés, et il fallait placer à leur présidence des hommes favorables à cette rupture idéologique et économique.

A coupet trop de têtes, le risque était néanmoins évident d'apparaître engager une revanche politique. La gauche avait « placé des amis », la droite allait placer les siens. Pour qui veut par principe séparer l'économie de l'Etat, le paradoxe d'une privatisation qui commence par une décision étatique n'est pas facilement explicable à l'opinion.

MM. Chirac et Balladur ont donc fait valoir que le seul critère de décision était la « compétence ».

ÉRIC LE BOUCHER.
(Lire la suite page 16.)

La polémique autour de TDF 1 Les industriels veulent sauver le satellite de télévision

Faut-il lancer le satellite de télévision directe ? A deux jours des ultimes arbitrages, la polémique bat toujours son plein. Le ministre des P et T met en cause la fiabilité de l'engin, celui de la communication son retard technique, le ministre des finances rechigne à le financer sur fonds publics. Mais les industriels se mobilisent pour sauver un projet où se sont déjà investis près de 4 milliards de francs.

C'est vendredi 25 juillet que le premier ministre doit décider du sort du satellite de télévision directe, qui devrait arroser l'Europe de l'Ouest avec cinq canaux de télévision. Un projet lancé en 1979, mais combattu depuis avec persévérance par l'administration des P et T. Eurosatellite, Aérospatiale et Alcatel Espace protestent vigoureusement contre la mise en cause par les services techniques du ministre des P et T, M. Longuet, de la fiabilité du satellite TDF 1. Selon les industriels, une commission d'enquête a examiné les incidents survenus sur les tubes d'émission de l'engin et a conclu, le 18 juillet, à « leur caractère mineur ». De même, les éléments défectueux du calculateur de bord pourraient être « remplacés très facilement ».

Les industriels soulignent que TDF 1 est déjà achevé et entièrement financé, et que TDF 2 « est déjà très avancé ». Un abandon par l'Etat du programme pourrait donc entraîner le versement d'indemnités conséquentes. Le contrat en cours sur TDF 2 se monte à 530 millions de francs. Alcatel Espace a reçu, pour sa part, une commande de 265 millions de francs, que la société estime avoir entièrement honorée. Aérospatiale, de son côté, affirme avoir réalisé la moitié du travail. Cette contre-attaque est appuyée par toutes les fédérations de l'industrie électronique (voir page 20). Une mobilisation qui semble ébranler les conseillers du premier ministre.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La rencontre d'Ifrane entre Hassan II et Shimon Pérès La fierté teintée d'inquiétude des Marocains



Les « victimes » de l'alternance

Ce n'est pas rose tous les jours d'être un ancien ministre socialiste...

Dans l'Assemblée, ils se portent bien, merci. Les anciens ministres socialistes - pour peu que l'on mette à part le cas de Christian Nucci - ont l'œil frais, la tenue rose et la reconnaissance pleine la tête.

Laurent Fabius le reconnaît sans fausse modestie : « Avant le 16 mars, j'avais un peu peur de la perte du pouvoir. Le seul exemple que nous avions sous les yeux, c'était le personnel politique de la droite en 1981. Et ils avaient vraiment l'air très malheureux, comme si on leur avait enlevé leurs hochets. »

Diable ! Quitter le pouvoir, c'est comme partir en retraite : cela se prépare psychologiquement. Le jour où, sur le perron de son ministère, on serre avec un sourire plus ou moins contrit la main de son successeur, ce n'est pas seulement aux voitures avec chauffeur et aux avions du GLAM (Groupe de liaisons aériennes ministérielles) que l'on renonce. Mais aussi « certaines parties de votre agenda deviennent tout à coup remarquablement floues », résume Michel Delebarre, ancien ministre du tra-

IFRANE
de notre envoyée spéciale

« Le roi Hassan II s'adressera ce mercredi 23 juillet à 21 h 30 à la nation. » Ce communiqué laconique diffusé dans la soirée de mardi par l'agence officielle MAP est la seule indication officielle pour les Marocains qu'un événement de première importance se déroule dans leur pays. Le black out demeure en effet total dans la presse sur la visite qu'effectue depuis lundi à Ifrane le premier ministre israélien. Ni l'agence MAP, ni la radio, ni la télévision n'ont accordé une ligne à cette rencontre que nul n'ignore cependant, les radios étrangères étant largement écoutées ici.

La petite station estivale d'Ifrane, noyée au milieu des cèdres, sapins et chânes, à 700 mètres d'altitude, présente son aspect habituel. Les mesures de sécurité - deux barrages de gendarmerie et de police à l'entrée de la ville - sont celles qui existent en temps normal quand le roi y séjourne, et aucun dispositif particulier, policier ou militaire, n'est visible. Mardi soir, les habitants d'Ifrane étaient nombreux à déambuler le long des rues, profitant de la fraîcheur. M. Shimon Pérès lui-même n'a pas résisté à l'envie de faire quelques pas autour de la villa mise à sa disposition près du palais royal, protégé, lui, par une cinquantaine de gardes du corps.

FRANÇOISE CHIPAUX.
(Lire la suite page 2.)

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

Les années anglaises
PAGE 8

Carrefour du développement
Une « pompe à fric » bien huilée.
PAGE 6

Austérité en Algérie
Halte au gaspillage et appel à l'épargne
PAGE 3

L'affaire Greenpeace
Le capitaine Prieur et le commandant Mafart ont gagné l'île de Hao.
PAGE 20

Une clinique pour les VIP du Proche-Orient
Elle sera construite à Paris, avec des capitaux arabes.
PAGE 7

Le Monde SPECTACLES

Cinéma : en tournage avec Francis Girod à Haïti.
Avignon : peintures et musiques africaines.
Musique : la cité de La Villette.
Pages 9 à 11

Le sommaire complet se trouve page 20

GRAND PRIX LITTÉRAIRE DES LECTRICES DE ELLE

François-Marie BANIER

Balthazar, fils de famille
roman

GALLIMARD *rif*

DANIEL SCHNEIDERMAN.
(Lire la suite page 5.)

Etranger

La rencontre d'Ifrane entre Hassan II et Shimon Pérès

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a réagi favorablement mais prudemment à l'annonce des entretiens qu'ont, à Ifrane, le roi Hassan II et le premier ministre israélien Shimon Pérès. « Si cette initiative pouvait contribuer à définir un règlement au Proche-Orient, ce serait une bonne chose », a-t-il dit, ajoutant : « mais il est encore trop tôt pour l'affirmer ». La France, a rappelé le ministre, ne cessait de mettre en garde contre le fait qu'il y avait stagnation, qu'il n'y avait plus d'initiative au Proche-Orient depuis des mois. En fait, « l'initiative jordanienne

du début 1985 (qui a échoué) avait épuisé beaucoup de l'imagination requise pour résoudre les problèmes de cette région du monde », a conclu M. Raimond.

● A WASHINGTON, le gouvernement a « applaudi » la rencontre d'Ifrane, qu'il a qualifiée « d'occasion historique de promouvoir la cause de la paix dans la région ». Le département d'Etat a également appelé, dans un communiqué, « tous les gouvernements à soutenir cette initiative courageuse de ces deux dirigeants, à laquelle le gouvernement américain

apporte son ferme soutien ». Les autorités américaines ont souligné qu'il s'agissait d'une initiative propre aux deux dirigeants. Le porte-parole a ajouté que les Etats-Unis en avaient été « informés à l'avance » et qu'ils avaient exprimé leur soutien. Un peu plus tôt, la Maison Blanche s'était vivement félicitée d'une rencontre qui « symbolise un changement intervenu au Proche-Orient et crée un contexte de nature à promouvoir le processus de paix ».

● A LONDRES, M^{me} Margaret Thatcher a déclaré, devant la Chambre des Communes, qu'elle était heureuse de voir s'engager ce dia-

logue, mais qu'à ses yeux l'O.L.P. ne devait être, en aucune manière, mêlée à la négociation visant à régler la crise du Proche-Orient tant qu'elle n'accepterait pas les résolutions 242 et 348 des Nations unies reconnaissant l'existence d'Israël.

● A MOSCOU, l'agence Tass voit dans la visite du premier ministre israélien au Maroc « une nouvelle tentative d'Israël et des Etats-Unis, qui le soutiennent, pour imposer aux pays arabes des variantes capitulaires du scénario de Camp David, afin de régler le conflit du Proche-Orient ». — (AFP, Reuter.)

ISRAËL : M. Shamir mi-figue, mi-raisin

JÉRUSALEM de notre correspondant

En attendant le retour du Maroc de son premier ministre, Israël balaie avec la satisfaction, l'espoir et la prudence. La majorité des Israéliens sont à l'évidence satisfaits de la percée diplomatique que représente à lui seul le séjour marocain de M. Pérès. Les plus optimistes espèrent, notamment du côté travailliste, que l'événement relancera le processus de paix en panne depuis de longs mois. Nombreux sont aussi ceux qui, en particulier à droite, méritent en garde contre toute espérance hâtive, soulignant l'isolement des obstacles à surmonter tant dans le monde arabe qu'en Israël même.

La réaction la plus attendue est venue de M. Itzhak Shamir, ministre des affaires étrangères, patron du Likoud et futur premier ministre dans moins de trois mois. « Connaissez-vous le projet de voyage de M. Pérès ? Lui avez-vous donné votre bénédiction ? », lui demandait-on mardi alors qu'il rendait visite à une implantation juive de Cisjordanie. Après quelque hésitation il se contenta de répondre avec un petit sourire : « J'étais au courant ». Autrement dit, M. Shamir savait, mais cela n'a pas déchaîné son enthousiasme.

Le chef de la droite n'a d'ailleurs pas manqué de rappeler discrètement le premier ministre aux réalités politiques locales. « M. Pérès, a-t-il dit, n'est en rien mandaté pour faire des concessions territoriales en échange de la paix. » Après avoir indiqué qu'à sa connaissance « aucun Palestinien n'avait été associé aux pourparlers israélo-marocains », M. Shamir a répété qu'il était prêt « à des négociations sans conditions préalables et disposé à cet effet à examiner toute proposition et à se rendre [lui-même] au Maroc ou ailleurs si nécessaire ». Une fois redevenu premier ministre, M. Shamir donnera-t-il suite aux actuelles conversations Hassan II-Pérès ? « Nous verrons. Si le gouvernement d'union nationale approuve la substance de ces entretiens, ils auront une suite. Une fidèle de M. Shamir, la députée Ehad Olmert, s'est moins embarrassé de nuances. « Pérès ne peut rien faire sans le consentement du

Likoud, a-t-il déclaré, il serait donc aussi bien d'apprécier au maximum la beauté des montagnes de l'Atlas. »

Chez les travaillistes les réactions reflètent un optimisme réel mais prudent. M. Yossip Belin, porte-parole du cabinet, a prévenu contre tout engouement excessif. Il a démenté que M. Pérès se soit rendu au Maroc porteur d'un « plan de paix spécifique ». Dans les milieux gouvernementaux on dément que les initiateurs de la rencontre d'Ifrane aient en l'intention à l'origine d'y associer Hussein de Jordanie. Le président — travailliste — de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, M. Abba Eban, a rejeté tout parallèle entre le voyage de M. Sadate à Jérusalem et celui de M. Pérès au Maroc. Il tient surtout les entretiens d'Ifrane pour un « signal » adressé au souverain hachémite.

Les réactions les plus hostiles au voyage de M. Pérès proviennent — cela ne surprendra guère — des deux extrêmes de l'éventail politique. Le député communiste M. Meir Wilner y voit la confirmation que le premier ministre « veut résoudre le conflit israélo-arabe en ignorant totalement les Palestiniens ». M^{me} Cohen, dirigeante du mouvement annexionniste Tehiya, soupçonne, quant à elle, M. Pérès de « préparer la récession partielle de la Cisjordanie à

Hussein de la même façon que la venue du président Sadate à Jérusalem total du Sinaï ».

Les réactions des Palestiniens de Cisjordanie ne sont pas homogènes. Une partie d'entre eux estime que le divorce entre le roi Hussein et Yasser Arafat a ruiné pour l'instant les chances d'un règlement négocié. Les Palestiniens des territoires, ajoutent-ils, n'ont donc à ce stade rien à perdre. Tel est l'avis par exemple de M. Hanna Siniara, rédacteur en chef du journal de Jérusalem *Al Fajr*, et de M. Moustapha Natché, maire destitué de Hébron. « La rencontre d'Ifrane est très importante, nous disait, mardi, M. Siniara, nous l'accueillons favorablement. Hassan a toujours défendu notre droit à l'autodétermination. Pourquoi rejeterions-nous d'emblée cette nouvelle raison d'espérer ? »

Un autre courant condamne sans nuances la rencontre. Cette intransigence reflète sans doute les sentiments de la jeune génération nationaliste qui crie « au second Camp David ». Pour le journaliste Daoud Kuttab, « la visite de Pérès reforme le cercle des complots arabes contre le peuple palestinien ». La discordance des réactions enregistrées à Jérusalem-Est semble exprimer d'assez près le débat qui se poursuit entre deux lignes dans l'entourage de M. Arafat.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DANS LE MONDE ARABE : l'Egypte ravie, la Jordanie, « guère optimiste... »

La rencontre d'Ifrane a fait l'effet d'une bombe sur la scène politique du Proche-Orient. Les pays arabes ont réagi en fonction du clivage classique entre « durs » et « modérés ».

Mais seule parmi ces derniers l'Egypte du président Moubarak s'est franchement félicitée de cette rencontre. Mise au ban de la « nation arabe » depuis le voyage de Sadate à Jérusalem, elle n'est plus seule, désormais, à dialoguer avec Israël. Dans la foulée, le président Moubarak a annoncé que lui aussi allait prochainement rencontrer M. Pérès, si toutefois un accord est conclu sur l'enclave de Tabá.

En revanche, la Jordanie directement intéressée par ces entretiens, a réagi froidement. « Une démarche comme celle-ci ne me rend guère optimiste quant à un éventuel résultat positif dans la perspective d'un règlement global des problèmes de la région », a déclaré le ministre de l'information M. Mohamed Khatib. Il a ajouté que la visite de M. Pérès pourrait avoir des effets négatifs sur la solidarité arabe. L'Arabie saoudite, pour sa part, a fait savoir qu'elle « ignorait tout, n'ayant pas été mise au courant de ce qui s'est passé ». Un porte-parole officiel a démenti « catégoriquement » les informations du journal israélien *Al*

Hamishmar selon lesquelles le roi Hassan II avait obtenu l'aval de Ryad.

L'Irak, pourtant proche du Maroc, a condamné le « comportement déviant et bizarre » adopté par le roi Hassan II, et s'est étonné de ce « faux pas » fait alors qu'il est « loin de la ligne de la confrontation avec l'ennemi et n'a pas de territoire occupé ».

La colère des « durs »

Dans le camp des « durs », la Syrie a été la première à réagir. Après avoir annoncé qu'elle rompait toutes ses relations avec Rabat, elle a interdit à ses citoyens de se rendre dans ce pays et donné à l'ambassadeur marocain à Damas une semaine pour quitter le pays. L'ambassadeur syrien à Rabat a reçu l'ordre de fermer son ambassade et de rentrer à Damas avec tout son personnel. Paradoxalement, la réaction du colonel Kadhafi a été moins dure. « Je suis incrédule devant ce que j'ai entendu à propos de cette visite, a-t-il dit, ajoutant, si elle se confirmait, elle pourrait être considérée comme une grave violation du traité d'Oujda qui a créé l'union arabo-africaine entre les deux peuples. »

Chez les Palestiniens, la réaction la plus violente a été celle d'un porte-parole du groupe d'Abou Nidal qui a déclaré à Beyrouth que les « Marocains avaient à répondre de la trahison de leur roi », ajoutant : « le sort des traités sera la mort ».

A Tunis, après avoir siégé toute la journée du mardi sous la présidence de M. Yasser Arafat, le comité central du mouvement Fath a « condamné vigoureusement la visite au Maroc de M. Pérès ».

Les dirigeants du Fath demandent « à la nation arabe de s'opposer à cette violation du consensus arabe et international », et ajoutent : « Ce pas dangereux que la Maroc a osé entreprendre entre dans le cadre des solutions séparées qu'on a rejetées le peuple palestinien et la nation arabe. » Le communiqué déclare montrer que l'accueil officiel de M. Pérès au Maroc constitue non seulement une violation des résolutions des sommets arabes, mais aussi de celles des sommets islamiques qui ont affirmé à plusieurs reprises « leur refus de tout dialogue avec l'entité sioniste » et aura pour résultat « de créer de nouvelles divisions dans les rangs arabes qui ont plus que jamais besoin de cohésion, d'unité et de solidarité ».

Face à « ce déshonneur arabe » le Fath invite le comité exécutif de l'O.L.P. à demander « d'urgence » la convocation d'un sommet arabe extraordinaire « pour faire face à la situation ». Le porte-parole de l'O.L.P., M. Ahmad Abderhamane, a précisé que l'organisation palestinienne souhaitait que ce sommet se tienne à Alger. (AFP, Reuter, AP, UPI.)

● Mise au point. — L'ambassade d'Arabie saoudite à Paris nous demande de préciser que, contrairement à l'information d'agence reprise dans notre « Bulletin de l'étranger » du monde du 23 juillet, le prince héritier ne se trouvait plus en vacances au Maroc au moment de l'arrivée de M. Shimon Pérès.

ALGER : la logique de la compromission

ALGER de notre correspondant

L'Algérie a réagi à la visite de M. Shimon Pérès au Maroc par une déclaration du porte-parole des affaires étrangères, estimant que « le palais royal marocain a fait parvenir la logique de la compromission à son point culminant ». Recevoir M. Pérès, « c'est prendre la responsabilité d'un outrage à l'ensemble de la nation arabe et d'une atteinte inqualifiable à sa cause la plus sacrée : la libération de la Palestine, par laquelle passent inévitablement la liberté de tous les Arabes et l'assurance de leur dignité et de leur honneur », poursuit le texte.

« L'initiative marocaine ouvre une nouvelle brèche dans les rangs arabes, ajoute le porte-parole des affaires étrangères, avant de conclure que, si « le président Sadate et les accords de Camp David n'ont pas réussi dans cette voie, il en sera de même de cette initiative que le palais royal marocain a cru pouvoir prendre et que l'Algérie regrette et condamne ».

Le « ministre de l'information » de la République arabe sahraïe démocrate (RASD) a également condamné la visite du chef du gouvernement israélien dans un communiqué, considérant que « le roi Hassan II essaie d'exploiter à son profit une carte qu'il ne détient pas, à savoir la tentative de s'arranger le droit de disposer des peuples arabes, moyennant des soutiens financiers, pour poursuivre sa guerre d'agression et de génocide contre le peuple sahraoui. »

F.F.

Une fierté teintée d'inquiétude

(Suite de la première page.)

Si rien n'a filtré sur la teneur des entretiens, les deux délégations laissent entendre que ceux-ci se déroulent dans un bon climat. C'est lundi soir vers 22 heures que la délégation israélienne est arrivée à Ifrane, où un dîner lui a été offert. Le roi qui ne participait pas à ce repas, est alors venu saluer son hôte. Le premier entretien au sommet entre les deux délégations, précédé d'un tête-à-tête entre le roi et M. Pérès, a eu lieu mardi matin. Du côté marocain, la délégation se compose du conseiller du roi, M. Ghedira, grand artisan de cette rencontre, du ministre des affaires étrangères, M. Filali, et du ministre de l'intérieur et de l'informa-

tion, M. Basri. Un deuxième entretien, auquel n'assistait pas le roi, a eu lieu en fin de soirée, et un troisième, toujours sans le souverain, était prévu ce mercredi en fin de matinée. M. Pérès, qui reverra le roi avant son départ, devrait quitter Ifrane dans l'après-midi.

Ce nouveau « coup » politique du souverain — un de plus en été, ironisent certains, faisant référence au traité d'union avec la Libye en août 1984 et à la réunion du sommet arabe de Casablanca en août 1985 — suscite tout à la fois inquiétude et fierté dans l'opinion marocaine.

« Je suis très heureux. C'est l'événement du siècle, nous a dit un étudiant, mais maintenant nous

allons être en première ligne pour le terrorisme syrien ou libyen. »

« Il fallait débloquer la situation »

« Tout cela, c'est très bien, mais où cela va-t-il nous mener ? », renchérit son voisin. L'anxiété à propos des conséquences possibles de cette rencontre domine d'autant plus que celle-ci demeure incompréhensible à la plupart. Si, officiellement, on se refuse à commenter les premières réactions dans le monde arabe, il n'en reste pas moins que beaucoup s'interrogent sur ce que le Maroc a à gagner en prenant un tel risque. Cette rencontre, souligne-t-on cependant, a été longuement pré-

parée, et on peut donc penser que le roi, dont le réalisme est bien connu, ne s'y est pas engagé sans atouts et sans savoir un peu ce que M. Pérès avait à proposer.

Avant même le discours à la nation du souverain, ce mercredi, on souligne ici que, de toute façon, l'essentiel aujourd'hui dans le conflit israélo-arabe est de « faire bouger les choses ». L'état de la guerre ni paix n'est profitable à personne, nous a déclaré un ministre marocain. Il faut débloquer la situation. Pourquoi aujourd'hui ? Parce que le roi est convaincu que M. Pérès, et sans doute aussi parce que le souverain chérifien, excédé des attermolements arabes, du report indéfini du sommet arabe ordinaire, toujours prévu à Ryad, pense que le temps est venu pour les pays arabes modérés de faire mieux entendre leur voix.

Cette attitude ne peut que satisfaire Washington, largement associé aux préparatifs de cette rencontre, alors que M. Bush entame, ce mercredi, une longue visite au Proche-Orient. Il est symbolique que le roi ait rencontré M. Pérès le jour même où il aurait dû se trouver aux Etats-Unis avant qu'il n'ajourne son voyage.

Le resserrement des liens maroco-américains, quelque peu distendus après le traité d'union avec la Libye, jamais admis par Washington, va-t-il aller de pair avec la rupture avec Tripoli ? Ce n'est apparemment pas le souci majeur ici, où les premières déclarations du colonel Kadhafi se perçoivent pas, en regard à son ton habituel, d'une violence excessive. Le dirigeant libyen réfléchira peut-être à deux fois, dit-on, avant de rompre son alliance avec Rabat au moment où il traverse une passe difficile. D'un autre côté, on peut penser que Rabat a moins besoin aujourd'hui qu'il y a deux ans de cette alliance avec Tripoli, dictée par le seul souci de voir arrêter l'aide libyenne au Polisario.

La violente réaction de Damas n'a pas surpris, mais, en privé, on indique : « Le Maroc n'a de façon à recevoir de personne. Le roi l'a souvent dit et répété. »

Reste à savoir si Hassan II, qui a pris un risque politique, sera soutenu au-delà des assurances données en privé par les capitales arabes modérées, dont il apparaît aujourd'hui comme le porte-parole. La réaction jordanienne, plus que réservée à cet égard, n'est pas très encourageante.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Les juifs du Maroc

Un destin aussi brillant que tragique

A l'automne 1977, lorsque Sadate se rendit à Jérusalem, il n'y eut pas — il n'y a pas encore — de vraie réponse à son geste : « la foie sœur » du rai, ne fit écho outre-Sinaï que « la rémission pour des diplomates », selon les termes de Jean-Paul Sartre.

Le venue de Shimon Pérès chez ce même Hassan II, qui avait tant agi, avant 1977, pour le rapprochement égypto-israélien mais qui, ensuite, recula devant les hurlements des touts, est peut-être un début de réponse juive au voyage de Sadate, en tout cas un pas vers l'esprit chaleureux qui régnait au Caire il y a neuf ans.

Nombre d'Égyptiens musulmans regretteront alors que le démarche de leur président n'ait pas eu lieu quelques années plus tôt, « car elle nous aurait sans doute permis de garder quelques Israélites chez nous ». D'où sans doute la fièvre à la maladresse des gouvernements du Caire et aux intrigues sionistes, le départ de la quasi-totalité des soixante-quinze mille Égyptiens juifs vers d'autres lieux, israéliens ou non, laisse le long du Nil un vide affectif et culturel (et naturellement économique), encore décelable en 1986.

A défaut d'amorcer une nouvelle étape vers la paix israélo-arabe, la venue de Shimon Pérès dans l'Atlas pourrait avoir pour effet d'arrêter le processus de disparition de ce judaïsme marocain, plus vieux même que l'État, et qui vient encore de jouer un rôle dans l'his-

toire de ce pays, en favorisant par tous ses moyens, n'en doutons pas, les rendez-vous d'Ifrane ; de cette action, la communauté juive marocaine devrait au moins tirer une confiance renouvelée en elle-même.

Les « Israélo-Maghrébins »

La longue, belle et dramatique saga judéo-arabe est close un peu partout. Ce ne sont pas les trois mille juifs de Tunisie, encore cruellement frappés en 1985 à Djerba, ni les quatre mille juifs de Syrie, otages sur leur propre sol natal, qui nous démentent. Le seul pays arabe où existe encore une communauté israélite active, équilibrée et un tant soit peu influente, est le royaume chérifien. Pourtant, forte de quelques trois cent mille âmes en 1950, elle ne regroupe plus aujourd'hui que de quinze mille à vingt mille personnes.

Mais le libéralisme généralement observé en la matière à Rabat permet à cette petite communauté, à la fois d'être relativement à l'aise chez elle et de rester vivifiée par les vents du monde, grâce notamment à ses contacts avec les immigrés judéo-marocains de France, du Canada et même d'Israël (deux cent mille d'entre eux se dirigèrent vers ce seul État entre 1948 et 1964). Intelligemment, l'adminis-

tration marocaine ferme les yeux sur les échanges humains avec l'État hébreu, alors que d'autres pays arabes traquent, au contraire, les doubles nationaux.

Nous avons même croisé en Israël des étudiants marocains musulmans, venus visiter une nation où les « Marocains » ont bien marqué leur place. L'actuel vice-premier ministre israélien, David Levy, né à Casablanca, qu'il quitta en 1957, à l'âge de vingt ans, est, avec son art de vivre arabe et son efficacité pied-noir, typique de ces « Israélo-Maghrébins », dont les lieux de résidence et de rencontre sont de loin les endroits les plus animés d'Israël.

David Levy est fier de son origine marocaine : il évoque volontiers la culture arabe qu'il a héritée, née après le dièdre siècle de la symbiose arabo-juive dans l'Extrême-Occident musulman, culture encore vivante sous nos yeux au Maroc. L'homme politique israélien de premier plan qu'il est devenu n'en oublie pas pour autant que le destin juif au Maroc fut, souvent, aussi brillant que tragique.

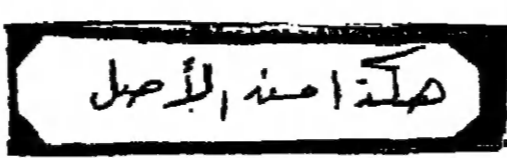
L'islam conquérant, comme partout, imposa aux israélites — mais au Maroc avec, semble-t-il, comme en Perse, une dureté particulière — le statut de dhimmi (le protégé), sans cesse à la merci du premier zéni croyant à mal lui. Au douzième siècle, les souverains almohades persécutèrent carrément

leurs sujets juifs, les obligant notamment à porter un vêtement distinctif. En 1465, la majorité des juifs de Fès furent massacrés. Quatre fois au moins au dix-huitième siècle, le mizrahim — ghetto — de Meknes fut mis à feu et à sang. La chronique sombre est insupportable, jusque parfois sous le protectorat français (1912-1956) (1).

Cependant, comme le font remarquer les Marocains, lorsque l'intolérance devint en Espagne un outil de gouvernement des rois catholiques, à la fin du Moyen Âge, des milliers de juifs-ibériques préférèrent l'incertitude d'immigrer au Maghreb à la fatale Inquisition de Castille. L'édit du 31 mars 1492, qui ordonne l'expulsion de tout juif se trouvant sur le territoire de l'Espagne catholique, n'a toujours pas été abrogé... Et comment oublier le refus courageux du sultan Mohamed V, père d'Hassan II, d'appliquer à ses compatriotes israéliens les mesures discriminatoires du gouvernement de Vichy, dont Rabat, pourtant, était alors le vassal ? Nul doute que cet esprit-là a dû aussi souffler ces jours-ci sur les cadres d'Ifrane. Quand passera-t-il sur le psychodrame arabo-israélien ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Centre national de la recherche scientifique. *Les Relations entre juifs et musulmans en Afrique du Nord (du neuvième et vingtième siècles)*, 1980, 228 p.



Afrique

AFRIQUE DU SUD : la question des sanctions contre le régime de Pretoria

Le Congrès accueille fraîchement l'appel de M. Reagan à « résister aux clameurs émotionnelles »

WASHINGTON
correspondance

A s'en tenir aux premières réactions, celles notamment des dirigeants républicains, un affrontement paraît inévitable entre la Maison Blanche et le Congrès au sujet de l'Afrique du Sud. Le discours du président Reagan, de mardi 22 juillet, a, en effet, sévèrement déçu les parlementaires qui s'attendaient à voir définir une nouvelle politique. M. Lugar, le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a déclaré : « J'espérais entendre un message extraordinaire, mais le président a repris le langage le plus dur de M^{rs} Thatcher. » Bon soldat dévoué, il a toutefois ajouté qu'il son avis le président n'avait « pas dit son dernier mot ».

Les démocrates, il fallait s'y attendre, ont réagi encore plus vigoureusement. Au nom du parti, le représentant Gray a dit qu'aux yeux de la majorité noire d'Afrique du Sud « les Etats-Unis étaient associés au système le plus oppressif du monde. Le discours de M. Reagan fait des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne les garants de l'apartheid ».

Comme des indiscretions le laissent entendre depuis plusieurs jours, M. Reagan s'est montré extrêmement ferme dans son opposition aux sanctions contre Pretoria. Il a invité le Congrès et l'Europe occidentale à « résister aux clameurs émotionnelles visant à imposer des mesures punitives », ajoutant que les Etats-Unis et l'Occident com-

mettraient un « acte de folie historique » en rompant avec l'Afrique du Sud à propos de l'apartheid. « Nous devons rester et travailler et non rompre et partir », a-t-il dit.

M. Reagan a néanmoins quelque peu durci le ton à l'égard des dirigeants blancs. « Les Etats-Unis ne pourraient maintenir des relations cordiales avec un gouvernement fondé sur le pouvoir reposé sur un refus, fondé sur la race, des droits de la majorité de son peuple ».

Favoriser le dialogue

Et il a indiqué ce que son gouvernement souhaitait : la levée de l'état de siège, un calendrier pour l'abandon des lois sur l'apartheid, la libération des prisonniers politiques, notamment celle de Nelson Mandela, et la légalisation des partis politiques noirs. Mais le président s'est bien gardé de citer l'ANC sinon pour déplorer les actes « terroristes » commis par « certains éléments » de cette organisation. « Le gouvernement sud-africain, a-t-il dit, n'a pas une obligation de négocier l'avenir du pays avec des organisations qui voudraient créer un Etat communiste et emploie des moyens terroristes pour y parvenir ».

En coordonnant son action avec ses alliés occidentaux, en premier lieu la Grande-Bretagne, Washington entend favoriser le dialogue en vue de créer une « nouvelle Afrique du Sud », une « nouvelle société ». Le président a invité les gouvernements africains de la région à se

joindre à l'effort entrepris par le secrétaire d'Etat, M. Shultz, qui aura à étudier également les moyens d'aider l'Afrique du Sud à jouer un « rôle moteur » dans la vie économique de l'Afrique méridionale, notamment par l'augmentation du commerce, des transports et des investissements dans les pays africains voisins.

A cette fin, les Noirs sud-africains doivent avoir leur place dans les affaires, les syndicats. « Cette vision d'une vie meilleure ne pourra pas se réaliser tant que subsistera l'apartheid », a dit le président, qui a, en même temps, invité les Noirs à prendre patience.

HENRI PIERRE.

La visite de Sir Geoffrey Howe : une mission « difficile mais non désespérée »

Mandaté par la Communauté européenne, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, est parti mardi 22 juillet, pour l'Afrique du Sud, où il doit rencontrer, dès mercredi, le président Pieter Botha.

Cette mission, que Sir Geoffrey a qualifiée, avant son départ de « difficile, mais pas désespérée », a lieu dans un contexte hostile, la plupart des représentants de la communauté noire sud-africaine, notamment l'évêque anglican Desmond Tutu ayant catégoriquement refusé de rencontrer le ministre britannique, en dépit des appels lancés par plusieurs pays européens, notamment la France et le Portugal, pour tenter de le faire revenir sur leur décision.

Le président du Congrès national africain (ANC), M. Oliver Tambo, a cependant adressé une lettre à Sir Geoffrey, dans laquelle il indique : « Je serais honoré de vous rencontrer, mais en dehors du contexte de votre mission actuelle en Afrique du Sud, pour discuter du sujet bri-

de la nécessité d'une action internationale décisive afin de ménager une fin rapide au système d'apartheid ».

Arrestations de « terroristes »

Le séjour du secrétaire au Foreign Office intervient au moment où les autorités sud-africaines annoncent avoir arrêté un « grand nombre » de membres présumés de l'ANC, et saisi un lot d'armes de fabrication soviétique. Dans une déclaration rendue publique mardi, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, indique que ces arrestations de « terroristes » ont eu lieu à la vague d'explosions qui ont eu lieu au mois de juin dans la région de Durban.

Les effets de certaines sanctions internationales commencent, d'autre part, à se faire sentir en Afrique du Sud, notamment en ce qui concerne les exportations de charbon, en rai-

son de l'arrêt des importations du Danemark et de la diminution sensible de celles de la France. La Chambre des mines sud-africaines a indiqué, mardi, que trente-cinq mille mineurs pourraient être licenciés en cas de nouvelles sanctions. Un appel en ce sens a d'ailleurs été lancé, à Addis Abeba, par les ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), chargés de préparer le vingt-deuxième sommet de l'organisation.

A Londres, le premier ministre M^{rs} Thatcher s'est déclarée prête à rencontrer M. Pieter Botha, à l'issue de la mission de Sir Geoffrey à Pretoria. « Je n'exclus pas une telle rencontre », a-t-elle indiqué devant la chambre des Communes, interrogée sur le différend qu'on lui prête avec la reine, sur la question sud-africaine. M^{rs} Thatcher a déclaré : « J'entends me pas répondre à des questions directes ou indirectes sur mes relations avec Sa Majesté... » (AFP, Reuters, UPI.)

L'ouverture des Jeux du Commonwealth à Edimbourg Défections, donc déficit...

du Commonwealth, la plupart de ceux d'Afrique et des Antilles et surtout de l'Inde.

Par leur ampleur et la diversité des disciplines sportives, les Jeux du Commonwealth sont normalement deuxième manifestation sportive dans le monde après les Jeux olympiques. Les organisateurs ont beaucoup souligné qu'il reste davantage d'athlètes inscrits (2 100) qu'aux précédents Jeux de Brisbane (Australie), il y a quatre ans, le succès de la « fête d'Edimbourg » est gravement hypothéqué, notamment dans la mesure où la participation est désormais essentiellement anglo-saxonne, pour ne pas dire blanche. La Grande-Bretagne, avec quatre délégations indépendantes - Angleterre, Ecosse, Pays

de Galles et Irlande du Nord, - le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande représentent près des deux tiers des effectifs actuels.

Dans les épreuves d'athlétisme, surtout de course de fond et de demi-fond, l'absence des Nigériens et des Kenyas sera péniblement ressentie, même si les spécialistes anglais que sont Steve Cram, Sebastian Coe et Steve Ovett peuvent à eux seuls prétendre assurer le spectacle. La boxe est encore bien plus affectée par le boycottage des pays africains et antillais car, dans certaines catégories, il risque de ne pas y avoir assez de pugilistes pour l'attribution des trois médailles. Le malaise touche aussi les athlètes présents, puisque l'incontenance vendue de ces Jeux, Steve Cram, a reconnu qu'il « comprenait » la décision des pays absents.

de toute évidence, les dirigeants britanniques ont cédé à cette pression dans l'espoir de modifier la position de ces pays. Mais ceux-ci ont maintenu leur décision, et cette satisfaction leur aura été ainsi donnée en pure perte.

En raison du boycottage, le budget des Jeux est également en péril. On redoute une réduction sensible du nombre des spectateurs attendus et plus encore le retrait de plusieurs « sponsors » et « annonceurs publicitaires ».

D'ores et déjà M. Robert Maxwell, coprésident du comité organisateur, a déclaré qu'il allait demander, pour un montant d'environ deux millions de livres (vingt et un millions de francs) une compensation aux gouvernements des pays absents, ainsi qu'à Mme Thatcher... Personnalité du Parti travailliste, magnat de la presse et de l'imprimerie (il est propriétaire du *Daily Mirror*), M. Maxwell s'était joint récemment à l'organisation alors que celle-ci, avant même le boycottage, semblait avoir beaucoup de peine à prévoir un équilibre de ses comptes.

Le montage financier de ces Jeux a dû être corrigé sur des bases purement commerciales. Le coût total était estimé à quatorze millions de livres, et la somme de deux millions mentionnée par M. Maxwell paraît représenter le déficit minimum escompté pour l'instant. « Si j'ai un déficit », a dit M. Maxwell « elle » (M^{rs} Thatcher) doit aussi s'attendre à recevoir la note ».

FRANCK CORNU.

La « course aux pieds nus »

Autres victimes de la « politisation » de ces Jeux : Zola Budd, la « coureuse aux pieds nus », détentrice du record du monde du 5 000 mètres, et Annette Cowley, championne d'Angleterre des 100 et 200 mètres nage libre. Toutes deux sont originaires d'Afrique du Sud et, malgré un appel en justice, elles ont été exclues au dernier moment de la sélection, sous prétexte qu'elles ne remplissaient pas les critères de résidence dans le pays qu'elles représentent.

En réalité leur exclusion avait été « souhaitée » par plusieurs pays qui menaçaient de boycotter les Jeux et,

ALGERIE : les efforts de redressement économique

Halte au gaspillage et appel à l'épargne

ALGER
de notre correspondant

Loi de finances complémentaire, hausse de prix, appel à l'épargne en dinars ou en devises, stimulation des exportations, mobilisation des autorités religieuses, tout est mis en œuvre pour enrayer le mécanisme de la crise économique qui frappe l'Algérie depuis que le prix du baril de pétrole s'est effondré.

Un mois avant l'Aïd al Adah, la fête traditionnelle du sacrifice, qui suit de soixante jours la fin du ramadan, et au cours de laquelle chaque musulman en mesure de le faire tue un mouton, le Conseil supérieur islamique, réuni sous la présidence de M. Boualem Bakli, ministre des affaires religieuses, a lancé un appel à la raison qui dénonce des pratiques « en totale contradiction avec la Sunna » (ensemble des règles régissant le comportement des musulmans).

Les mauvaises habitudes telles que les festins dans les zoukous (fondations religieuses dépendant d'une confrérie) et les cinémas sont stigmatisées, ainsi que les cérémonies marquant les départs et les retours des pèlerins aux saints de l'Islam, qui ne sont pas conformes aux préceptes de la religion. Le gaspillage est ainsi montré du doigt.

Gaspiillage, surconsommation, adéquation entre production et consommation, sont, depuis six mois, les maîtres-mots de la « mobilisation » de la presse nationale. Placards publicitaires et articles s'efforcent d'inciter les consommateurs à la modération. Ils s'en sont longtemps pris aux produits importés et payés en devises mais les produits *made in Algeria* sont, à leur tour, visés. Ainsi les lubrifiants font l'objet d'une « campagne de sensibilisation » depuis plusieurs mois, les automobilistes étant invités à « faire le grand écart entre deux vidanges ». La compagnie nationale NAFTAL garantit maintenant son huile pour plus de 8 000 kilomètres et assure que le respect de ses prescriptions « économiserait des millions de dollars au pays ».

L'automobiliste algérien reçoit de nombreux autres conseils. Il lui est ainsi recommandé d'apporter grand soin à ses pneumatiques car « une simple utilisation correcte permettrait une économie de 20 millions de dollars » et « une telle utilisation, suivie d'un rechappage dégrègerait une économie supplémentaire de 25 millions de dollars ».

Mais l'épargne des citoyens intéressés aussi l'Etat, qui fait actuellement la promotion de deux nouveaux produits financiers : l'« Opération orange-vert » est une émission de type obligations-bons du Trésor anonymes ou nominatifs, rémunérés à 7 % net d'impôt, qui doivent permettre aux Algériens de rétablir leurs économies et à l'Etat de développer des secteurs prioritaires, notamment l'agriculture. Tous les moyens sont bons pour faire sortir l'argent de dessous les matelas, la méfiance des particuliers envers des banques étant évidemment proportionnelle à la façon plus ou moins licite dont leurs économies ont été réalisées. Il est difficile à l'Etat de faire réapparaître cette masse de dinars cachés. L'anonymat véritable serait dès lors une condition sine qua non.

Publicités alléchantes

Les comptes-devises sont un autre moyen de drainer l'épargne. La décision a été prise, il y a peu, de permettre aux Algériens d'ouvrir des comptes bancaires en devises étrangères. L'intérêt de ce mécanisme n'est pas à démontrer pour l'Etat, mais il est moins évident pour les particuliers, soumis au contrôle des changes et qui, au mois de mars dernier, ont vu supprimer une bonne partie des allocations touristiques. Bien sûr, la publicité faite pour ces comptes-devises est alléchant. Les journaux publient des appels du Crédit populaire et de la Banque nationale d'Algérie précisant que « la loi donne désormais la possibilité d'avoir un compte-devises et ce quelles que soient l'origine et la destination des fonds versés ».

La encore, la réussite de l'entreprise repose sur la confiance que les Algériens auront dans les banques. Ils ne sont pas censés être en possession de monnaies étrangères qu'ils détournent le plus souvent pour les avoir changées au taux parallèle. Ainsi, un franc français converti officiellement donne quelque 60 centimes algériens, alors qu'au marché noir il vaut entre 2 et 3 dinars.

Parmi les avantages proposés par les banques figure la rémunération du capital déposé. *El Moudjahid* du 16 juillet précise que, pour « des durées déterminées à l'avance, l'intérêt perçu peut atteindre 12 % » dans la monnaie choisie pour le dépôt. De plus, s'il décide de retirer des sommes en dinars, le titulaire du

compte bénéficiera d'une « prime d'encouragement égale à 40 % de la contre-valeur de son retrait ».

Cette mesure incitative va sans doute éveiller la jalousie de ceux qui perçoivent, le plus régulièrement du monde, des devises autoritairement converties en dinars au cours officiel. C'est le cas, par exemple, des anciens combattants de nationalité algérienne pensionnés du gouvernement français, dont l'allocation se déprécie en raison du change défavorable.

Le manque de devises est le talon d'Achille de l'économie algérienne. Un palliatif avait été trouvé pour ne plus importer de véhicules particuliers sur les devises de l'Etat, qui, à 98,7 %, proviennent de la vente des hydrocarbures. Par le système des AIV (autorisation d'importation de véhicule), chacun se dévouerait pour trouver ses devises et importer sa voiture. Mais le pétrole se vendant maintenant à un cours très bas, les recettes du gaz naturel liquéfié, colonne vertébrale des exportations algériennes, dont le prix est indexé sur plusieurs types de bruts, se sont amoindries.

Pour compenser ce manque à gagner il faut exporter d'autres produits. Mais lesquels ? Les produits algériens, quand ils sont de bonne qualité, ne sont pas compétitifs en raison d'une productivité trop faible. En 1985, les exportations hors hydrocarbures n'ont représenté, en valeur, que 1,5 milliard de dinars (soit augmentation de 7 % par rapport à 1984), soit seulement 60 % du programme initialement fixé à 2,5 milliards. Ces exportations ont essentiellement porté sur les produits sidérurgiques (29 %) et chimiques (32 %) et agro-alimentaire (19 %).

El Moudjahid, qui publie ces chiffres, souligne que les produits manufacturés ont enregistré une progression de 145 % en valeur, passant de 40 millions de dinars en 1984 à 98 millions en 1985.

L'exemple des dirigeants

Les efforts portent sur la limitation des importations - leur montant global est d'ores et déjà réduit de 20 % par la loi de finances complémentaire, - mais concernent surtout la promotion des exportations. L'Algérie vient de signer un protocole d'accord avec le Brésil pour la fourniture de gaz. Elle participe pour la première fois à la Foire internationale de Bogota, où neuf entreprises nationales exposent leur pro-

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE 696572 F
TÉLEX 10320 (1) 42-23-86-81
TÉL. (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Directeurs : Hubert Bonnier-Méry (1944-1969), Jacques Fauriol (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bonne-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak

Rédacteur en chef : Daniel Vernez

Correspondant en chef : Claude Salas

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL. (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse : définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande dans semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez adresser l'obligation d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montreuil, 75007 PARIS
Tél. (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Brésil, 420 cr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte d'Ivoire, 210 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 320 pes. ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 120 dr. ; Italie, 120 L. ; Japon, 1 000 Y. ; Liban, 0,400 LD ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2 f. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,25 \$; USA (West Coast), 1,50 \$; Yougoslavie, 110 nd.

et Shimon Pérès

Le président israélien Shimon Pérès a déclaré mardi 22 juillet, devant le Congrès américain, que son pays n'avait pas d'ambitions territoriales et qu'il était prêt à négocier avec les Palestiniens.

MONDE ARABE : l'Égypte plane, la Libye, « guère optimiste... »

Le président égyptien Anouar el-Sadate a déclaré mardi 22 juillet, devant le Congrès américain, que son pays n'avait pas d'ambitions territoriales et qu'il était prêt à négocier avec les Palestiniens.

Le président libyen Muammar el-Kadhafi a déclaré mardi 22 juillet, devant le Congrès américain, que son pays n'avait pas d'ambitions territoriales et qu'il était prêt à négocier avec les Palestiniens.

étude

Le président égyptien Anouar el-Sadate a déclaré mardi 22 juillet, devant le Congrès américain, que son pays n'avait pas d'ambitions territoriales et qu'il était prêt à négocier avec les Palestiniens.

Le président libyen Muammar el-Kadhafi a déclaré mardi 22 juillet, devant le Congrès américain, que son pays n'avait pas d'ambitions territoriales et qu'il était prêt à négocier avec les Palestiniens.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le mariage du prince Andrew

« Totalelement surexcitée... »



Ce mercredi 23 juillet, aux environs de midi et demi, une jolie rousse en pen enveloppée et un jeune et fringant lieutenant de vaisseau ont entamé le long chemin de la vie conjugale. Première étape : une « île déserte » de l'archipel des Açores, Cytère atlantique dont l'anticyclone bien connu devrait garantir aux jeunes époux une lune de miel sans nuage.

Miss Sarah Ferguson et le prince Andrew avaient fait, mardi, un dernier petit tour devant les micros et les caméras britanniques pour confirmer à ceux qui pouvaient encore en douter leur immense bonheur. « Je suis complètement et totalement surexcitée à l'idée d'épouser l'homme qui va m'attendre au pied de l'autel », s'est écriée la future princesse, alors que son père, le major Ferguson, s'avoua « électrisé ».

Il leur faudra à tous, néanmoins, une bonne dose de flegme pour ne pas mettre à mal l'ordonancement de la cérémonie, programmée à la minute près. De Buckingham Palace à Westminster, en passant par Clarence House, où la fiancée a connu sa dernière nuit officiellement solitaire, toute la famille, accompagnée de plusieurs milliers de cavaliers, se

partage entre six landaux découverts et le carrosse, réservé à la fiancée et à son père.

Le cortège met quinze minutes pour se rendre à l'abbaye de Westminster sous les vivats d'une foule dont les pionniers s'installent avec vingt-quatre heures d'avance pour se réserver les meilleures places.

Dans toute noce, qu'elle soit humble ou prestigieuse, il faut un grincé. C'est l'hebdomadaire de gauche *New Statesman* qui assume cet emploi en écrivant dans sa dernière édition que la Grande-Bretagne « a l'air exceptionnellement détraquée » à l'occasion de ces épousailles princières. Plus perfidement, le très sérieux *Financial Times* place en exergue de son article consacré à l'événement cet aphorisme de Somerset Maugham : « Un homme se marie pour avoir un foyer, certes, mais aussi pour ne plus être ennuyé par le sexe et toutes ces sortes de choses. » Il faut néanmoins souhaiter à la nouvelle princesse que son époux fera mentir l'explosive Zsa Zsa Gabor, pour qui « un homme est incomplet jusqu'à ce qu'il soit marié ; après, il est fini. »

L. R.

ESPAGNE : le discours d'investiture

« Nous ne négocierons pas avec les assassins de l'ETA »

déclare M. Felipe Gonzalez

MADRID de notre correspondant

Stabilité et continuité : tels ont été les deux maîtres mots du discours d'investiture qu'a prononcé devant le Congrès des députés, le mardi 22 juillet durant une heure et demie, M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement sortant. M. Gonzalez devait être investi ce mercredi avec les seuls voix des socialistes, qui ont obtenu la majorité absolue des sièges aux élections législatives du 23 juin.

Dans un pays encore secoué par la récente vague d'attentats de l'ETA militaire, M. Gonzalez ne pouvait commencer son intervention sans aborder le thème du terrorisme. Il a réaffirmé le bien-fondé de la politique suivie jusqu'ici par les socialistes, affirmant que « des progrès ont été réalisés dans le démantèlement de l'ETA », et appelant à un consensus entre toutes les forces politiques. Il a répété que les « mesures politiques » envisagées par son gouvernement, telle la « désertion sociale » des terroristes repentis, « n'incluent en aucun cas la négociation avec ce groupe d'assassins ».

Une fois ce tribut rendu à la sanglante actualité espagnole, M. Gonzalez a consacré l'essentiel de son intervention à l'économie et à l'intégration européenne. Dans ce domaine également, la continuité est de mise. « L'assainissement réalisé durant ces dernières années ne sera pas jeté par dessus bord », a souligné M. Gonzalez, pour qui « la condition essentielle d'une relance soutenue de notre économie reste le maintien des équilibres de base ».

Le président du gouvernement a affirmé qu'il entendait mettre dorénavant l'accent sur la lutte contre l'inflation (6 % en 1985), qu'il entend ramener en deux ans « à un niveau européen », et contre le déficit du budget (6 % du PIB en 1985). A cet égard, M. Gonzalez a promis de diminuer les subventions aux entreprises publiques en difficulté, afin de « réduire l'interventionnisme », indiquant par ailleurs que les salaires ne devaient pas croître plus vite que l'inflation.

Selon M. Gonzalez, cette stratégie est la seule susceptible de relancer l'investissement privé, à un moment où le défi de l'intégration européenne oblige l'Espagne à moderniser rapidement son appareil productif. A ce propos, M. Gonzalez a annoncé que son gouvernement « se retrouvera aux premiers rangs » de ceux qui souhaitent avancer sur la voie de l'intégration politique et économique de la Communauté. Il a précisé toutefois que, pour un pays moyennement développé comme le sien, l'instauration d'un marché unique européen devait aller de pair avec une politique permettant la « convergence progressive » des situations économiques des pays membres.

En diplomatique également, la consolidation des acquis a constitué l'axe du discours de M. Gonzalez. « Nous abordons cette nouvelle législature après avoir éclairci, avec l'adhésion à la Communauté et le référendum sur l'OTAN, les bases de notre politique extérieure », a affirmé M. Gonzalez. Il a répété que l'Espagne ne ferait pas partie de la structure militaire intégrée de l'OTAN, mais qu'elle participerait à « toutes les autres instances de l'alliance ». Il a par ailleurs annoncé que, durant cette législature, l'Espagne s'efforcerait d'intégrer à l'UEO (Union de l'Europe occidentale) et qu'elle « avancerait de manière positive » sur la voie de la ratification du traité de non-prolifération nucléaire.

M. Gonzalez a conclu son intervention en soulignant que son parti devait éviter deux dangers, « celui de s'écarter du passé et celui de brûler dans les étapes dans la transformation du présent ». Deux soucis que, à ses yeux, seuls les socialistes ont le courage d'évoquer aujourd'hui en Espagne : tel semble être en tout cas, ainsi qu'il l'a répété, l'avis de la majorité des électeurs.

THIERRY MALINIAK

Asie

JAPON

M. Nakasone a formé son cinquième gouvernement

Tokyo (AFP). — M. Yasuhiro Nakasone a formé, le mardi 22 juillet, son cinquième cabinet après le triomphe de son Parti libéral-démocrate (PLD) aux élections du 6 juillet. M. Nakasone, soixante-huit ans, avait auparavant été réélu premier ministre par les deux chambres du Parlement, par 304 voix sur 502 (le Monde du 23 juillet).

Le nouveau ministre des affaires étrangères est M. Tadashi Kuranari, soixante-sept ans, ancien directeur de l'Agence de planification économique qui remplace M. Shintaro Abe, soixante-deux ans. Les finances sont attribuées à M. Kiichi Miyazawa, soixante-six ans, ancien ministre des affaires étrangères. Il succède à M. Takeshita, soixante-deux ans. MM. Takeshita et Abe, les deux principaux rivaux de M. Nakasone au sein de son parti, sont promus à la direction du PLD.

Le ministre du commerce international et de l'industrie (MITI) va à M. Hajime Tamura, soixante-deux ans, un ancien ministre des transports et du remplacement de M. Michio Watanabe qui quitte le gouvernement.

Les partisans de M. Nakasone passent de quatre à cinq dans la nouvelle équipe qui comprend vingt-deux ministres au lieu de vingt-et-un seulement. La fraction de M. Takeshita voit porter de six à huit ses portefeuilles, dont un nouveau poste de vice-premier ministre pour M. Shin Kanemaru, soixante et onze ans.

Le cabinet comprend vingt nouveaux ministres, la plupart ayant occupé des postes dans des gouvernements antérieurs. A part M. Nakasone, seul son puissant chef de cabinet Masaharu Gotoda, soixante et onze ans, appartenait à l'équipe formée en décembre dernier.

Voici les principaux membres du nouveau cabinet :

Premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone ; vice-premier ministre, M. Shin Kanemaru ; justice, M. Kaname Endo ; affaires étrangères, M. Tadashi Kuranari ; finances, M. Kiichi Miyazawa ; éducation, M. Masayuki Fujio ; santé publique, M. Juro Sakai ; agriculture, forêts et pêche, M. Masuzuki Kato ; commerce extérieur et industrie, M. Hajime Tamura ;

CHINE

Le correspondant du « New York Times » expulsé

Pékin. — Le correspondant du *New York Times*, M. John Burns, dénoncé depuis jeudi dernier par les autorités chinoises sous l'accusation d'espionnage, a été expulsé ce mercredi 23 juillet, a annoncé l'agence de presse Chine nouvelle. L'intéressé a qualifié cette mesure d'« absurde ». La décision d'expulser M. Burns, quarante-et-un ans, de nationalité britannique, a été prise mardi « à la suite d'une enquête de plusieurs jours ». Selon un responsable cité par Chine nouvelle, M. Burns a été livré à des activités incompatibles avec son statut de journaliste en se rendant sciemment dans des zones interdites aux étrangers à la fin du mois de juin, violant ainsi les règlements d'entrée des étrangers en République populaire de Chine et leur sortie du territoire. La dépêche de l'agence ne mentionne toutefois pas les « activités de renseignement » qui avaient justifié officiellement l'arrestation du journaliste.

En poste à Pékin depuis 1984, M. Burns avait été arrêté dans l'aéroport de la capitale alors qu'il s'apprêtait, en compagnie de son épouse et de ses deux enfants, à quitter la Chine pour prendre un congé à Hongkong. Son arrestation avait pour origine une excursion à moto qu'il avait effectuée récemment dans le Shendzi (nord-ouest du pays), région interdite aux étrangers. Le directeur du *New York Times*, M. Abe Rosenthal, s'était entretenu mardi à Pékin avec des officiels chinois. — (AFP.)

Baisse de rideau sur un festival de cannes...

LONDRES de notre correspondant

Quelques heures avant un mariage princier qui, retenant l'attention de tout le pays, devait marquer avec éclat la pérennité des traditions, la Chambre des Communes — par une seule voix de majorité — s'est discrètement prononcée tard dans la soirée mardi 22 juillet pour l'abolition de l'une des coutumes les plus notoires du Royaume : le caning dans les écoles, c'est-à-dire l'exécution réglementaire d'une punition à coups de canne.

Par 231 voix contre 230, les députés ont adopté un projet de loi visant à interdire toute forme de châtiment corporel dans les établissements scolaires dépendant du système public à partir du mois d'août 1987.

Ce vote, même s'il a été acquis d'extrême justesse par l'opposition, devrait mettre fin à un débat qui durait depuis quatre ans, depuis une décision de la Cour européenne des droits de l'homme condamnant la Grande-Bretagne pour la survivance d'un mode de sanction jugé aussi barbare qu'anachronique. Le caning restait en principe en vigueur dans la plupart des écoles mais était de plus en plus rarement appliqué. L'an dernier, le gouvernement de M^{me} Thatcher, très attaché aux « valeurs » victoriennes en matière d'éducation,

avait proposé un curieux compromis qui n'avait fait qu'accroître la controverse : soit laisser aux autorités locales le soin de choisir ou non l'abolition, soit permettre aux parents d'élèves de demander une exemption ; cette dernière solution avait été considérée comme particulièrement inique.

Cette fois le gouvernement et le Parti conservateur ont laissé les députés de la majorité libres de voter « selon leur conscience ». Mais le ministre de l'Éducation a fait savoir que « de l'avis de nombreux pédagogues les punitions corporelles demeuraient un instrument valable de discipline ». Plusieurs partisans résolus du caning ont déclaré qu'il s'agissait d'une « dissuasion nécessaire » et que sa suppression donnerait le signal d'un relâchement accru.

Trente-cinq députés conservateurs, y compris huit membres du gouvernement, ont voté avec l'opposition ; parmi eux, comble d'ironie, l'un des vifs (littéralement « foués ») chargés de faire respecter la discipline de parti au Parlement.

FRANCIS CORNU.

L'ÉCOLE CENTRALE DE PARIS offre en septembre 1986 un MASTÈRE spécialisé en génie industriel

Il s'agit d'un programme d'un an comprenant des enseignements couvrant les domaines suivants :

- 1) Conduite de projets industriels.
- 2) Management de la production et des services.
- 3) Développement humain et social de l'entreprise.
- 4) Innovation technologique.

La formation comprend par ailleurs un stage de 4 mois en entreprise débouchant sur un travail personnel d'étude ou de recherche. Les enseignants sont des professeurs permanents de l'ÉCP et des responsables d'entreprises associés au programme. L'admission a lieu sur titres pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou de gestion ou d'un DEA ou diplôme équivalent.

Informations et dossier d'inscription, s'adresser : M^{me} Paulette Guillotin - École Centrale Paris Grande Voie des Vignes, 92295 Châtenay-Malabry Cedex Tél. : 46-61-33-10 - poste 1189

ÉCP : Grand établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation Nationale.

Diplomatie

M. Oreja a évoqué avec MM. Chirac et Raimond les projets du Conseil de l'Europe

M. Marcelino Oreja, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a été reçu, le mardi 22 juillet, par M. Jean-Bernard Raimond au Quai d'Orsay, puis par M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon. Avec le premier ministre, il a notamment évoqué l'intensification de la coopération intergouvernementale dans la lutte contre le terrorisme, qui doit faire l'objet d'une conférence ministérielle des vingt et un États membres, en novembre prochain à Strasbourg.

« J'attends beaucoup de l'engagement de la France dans la lutte contre le terrorisme », a déclaré M. Oreja après son entretien avec M. Chirac. Il s'est également montré « réconforté » à propos de la participation de la France à la construction du nouveau palais des droits de l'homme.

M. Oreja a, par ailleurs, entretenu ses interlocuteurs du projet de conférence, organisée à Vienne par le Conseil de l'Europe, à la fin de l'année, et destinée à harmoniser les différentes politiques européennes en matière de médias, en particulier de télévision par satellite.

Enfin, il a abordé avec M. Raimond la préparation de la prochaine session du comité des ministres des affaires étrangères des vingt et un, qui se tiendra à Strasbourg les 19 et 20 novembre.

● Examen cardiologique pour M. Pérez de Cuellar. — Le secrétaire général de l'ONU doit subir, mercredi 23 et jeudi 24 juillet, à New-York, une série d'examen de cœur. Il vient d'annuler une visite de dix jours dans différents pays d'Afrique. M. Pérez de Cuellar, dont le mandat expire à la fin de l'année, n'a pas encore indiqué s'il en briguait un second. — (AFP.)

Amériques

ÉTATS-UNIS : face à la montée des « hispaniques »

Faut-il (enfin) faire de l'anglais la langue officielle ?

Faut-il faire de l'anglais la langue officielle des États-Unis ? Cela n'est pas une plaisanterie. La langue des passagers du *Mayflower*, qui débarquèrent au début du dix-septième siècle sur la côte est de l'Amérique, n'a pas encore ce statut. C'est bien ce qui agace — le mot est faible — un nombre croissant d'anglophones, inquiets de l'arrivée en masse, depuis une quinzaine d'années, de nouveaux immigrants asiatiques et hispaniques.

Les partisans de l'*English first*, soucieux de maintenir ce qu'ils considèrent comme un élément indispensable de l'unité nationale, ne restent pas inactifs. Ils s'organisent. Ils ont créé une association, US English, qui compterait quelque deux cent mille membres. Son président, M. Hayakawa, est, curieusement, un fils d'émigré japonais né au Canada.

Sous l'impulsion de US English, des campagnes de signatures sont en cours dans plusieurs États américains en vue de soumettre à un référendum populaire la question de la reconnaissance de l'anglais comme langue officielle dans les législatures locales. A ce jour, une telle disposition n'existe que dans six États. En Californie, plus d'un million de signatures ont été ainsi recueillies, ce qui est suffisant pour que les électeurs aient à se prononcer à ce sujet le 4 novembre prochain, à l'occasion du renouvellement de la Chambre des représentants.

Le texte qui sera soumis au vote demande que soient prises « toutes les mesures pour assurer que le rôle de l'anglais, en tant que langue commune de l'État de Californie, soit préservé et renforcé ». Il insiste pour que ne soit votée « aucune loi qui diminuerait ou ignorerait le rôle de l'anglais », et il est fortement souligné qu'il est le « langage commun » de tous les citoyens. En Floride, une tentative similaire est en cours. US English s'efforce de sensibiliser l'opinion dans une douzaine d'autres États. En revanche, le projet, agité aussi par cette organisation, d'un

amendement constitutionnel officialisant la langue d'Hemingway et de Saul Bellow semble en panne.

Selon le recensement de 1980, environ vingt-six millions de citoyens américains, soit à peu près un sur dix, n'indiquent pas l'anglais comme première langue d'usage. La moitié d'entre eux appartiennent à la communauté hispanique. Or les Américains anglophones ont le sentiment que les Latino-Américains refusent l'assimilation, en particulier linguistique. Des études ont, en tout cas, montré que chez eux l'apprentissage de l'anglais n'entraîne pas, dans d'autres communautés, l'oubli ou l'abandon à terme de la langue maternelle.

L'accroissement, ces dernières années, de l'immigration en provenance de divers pays d'Amérique latine et d'Asie augmente les craintes de ceux qui, aux États-Unis, redoutent de ce fait une désintégration sociale. Les chiffres sont, il est vrai, impressionnants. La population hispanique a doublé en quinze ans, passant de 9 millions d'habitants en 1970 à 18 millions aujourd'hui. Dans le même temps, les Asiatiques, qui étaient 1,5 million en 1970, ont vu leur nombre tripler. De 1960 à 1979, un visa sur quatre a été accordé à un Asiatique.

« Pas de cacophonie ! »

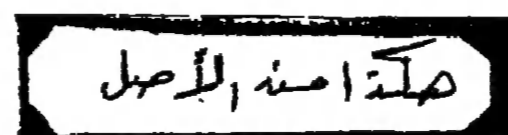
Par certains côtés, les craintes que suscite cette nouvelle immigration anglophone rappellent les frayeurs qu'inspiraient en leur temps les nouveaux arrivants venus d'Irlande. On souhaitait alors se prémunir contre les virus du catholicisme et de l'anarchie. On met en garde aujourd'hui contre le risque de « tiers-mondisation » de certaines villes américaines et contre le coût de l'aide sociale apportée à cette population, généralement dénuée à son arrivée. « Ils ne parlent pas l'anglais. Il faudra que l'aide sociale les prenne en charge dès

qu'ils seront sortis de l'école. Qui paiera ? C'est nous. » Ces propos d'un sénateur américain sont significatifs d'un état d'esprit qui se répand et que les représentants des communautés hispaniques et asiatiques dénoncent comme une manifestation de xénophobie et de racisme.

Ce mouvement d'opinion se traduit par des attaques de plus en plus fréquentes contre l'éducation bilingue. Celle-ci, déjà pratiquée auparavant, a été légalisée par un arrêt de la Cour suprême en 1974. Quatre-vingts langues sont ainsi enseignées, aux côtés de l'anglais, dans les districts scolaires où 5 % au moins des effectifs appartiennent à une communauté ethnique non anglophone. L'actuel gouvernement, hostile au développement de ce système, n'a pratiquement pas augmenté les crédits depuis 1980. En septembre 1985, le secrétaire à l'éducation, M. Bennett, a publiquement déclaré que l'éducation bilingue était un « échec », et il s'est fait l'avocat ardent de « l'immersion » totale des nouveaux immigrants dans un bain d'anglais.

« En tant que citoyens, nous avons besoin d'un langage commun », estime M. Bennett, qui ajoute : « Ce langage commun, aux États-Unis, c'est l'anglais. Notre histoire commune est écrite en anglais. Nos ancêtres communs, à travers les âges, se sont adressés à nous en anglais. » Un tel déclin pour les minorités ethniques n'est pas propre aux hommes politiques républicains. L'un des plus farouches adversaires du bilinguisme est un démocrate, M. Richard Lamm, gouverneur du Colorado, un État où la communauté hispanique est en forte expansion. Le gouverneur Lamm a l'habitude de résumer en ces termes sa position : « Nous pouvons fermer les yeux sur la couleur, mais nous ne pouvons pas nous boucher les oreilles. Notre pays doit ressembler à un arc-en-ciel, mais il ne doit pas tolérer la cacophonie. »

MANUEL LUCBERT.



هذا هو الأصل

Asie

M. Nakasone a formé son cinquième gouvernement

Le Premier ministre japonais, M. Nakasone, a formé son cinquième gouvernement...

Politique

Le Monde - Jeudi 24 juillet 1986 - 5

La nouvelle politique du logement

M. Méhaugnerie ménage aussi les locataires

Centriste oblige, M. Pierre Méhaugnerie s'est efforcé de satisfaire la gauche...

La navigation de M. Pierre Méhaugnerie ressemble de plus en plus à une remontée contre le vent...

Le ministre de l'équipement et du logement a refusé toutes les aggravations souhaitées par certains membres de sa majorité...

tre, comme le demandait M. Mémin, qu'alors le juge doit pouvoir aussi imposer une modification du loyer.

Ces fameuses normes, annonce M. Méhaugnerie, seront d'ailleurs allégées. Le ministre précise que les logements de la catégorie IV (les moins confortables) continueront d'être régis par la loi de 1948...

La « mise aux normes »

D'elle-même la majorité a adouci aussi le projet initial. C'est à la demande de M. André Fanton (RPR, Calvados)...

Les locataires de plus de soixante-trois ans ou dont les ressources sont faibles ne pourront pas voir leurs baux modifiés...

Augmentations limitées. La législation des HLM est elle aussi profondément modifiée par ce projet. D'abord la liberté de fixer les augmentations de loyer...

demandées par toutes les associations d'HLM, s'il y a des « abus » et si la « campagne » contre le gouvernement continue.

Les socialistes s'étonnent de cette liberté « sous contrôle » alors que, selon M. Robert Chapuis (PS, Ardèche), le ministre « refuse tout contrôle des propriétaires privés ».

M. Jacques Badet (PS, Loire), lui-même responsable national d'organisation d'HLM, ne comprend pas que le ministre après avoir annoncé la liberté, « annonce maintenant un nouveau blocage des loyers ».

Au moins dans le cas des HLM, le ministre du logement a pu se présenter en défenseur des locataires face à des gestionnaires, qui souvent se situent à gauche, et qu'il soupçonne de vouloir abuser de la liberté qu'il leur octroie.

THÉRY BRÉHER.

Le PCF estime que la droite et le PS se livrent à des « spectacles lamentables »

A l'issue de sa réunion hebdomadaire, le bureau politique du Parti communiste a publié, le mardi 22 juillet, un communiqué consacré aux « derniers développements de la situation du pays ».

« Alors que la droite et le PS ne négligent aucune occasion de rompre des lances devant les projecteurs, note le bureau politique, tout débat de fond avec les communistes qui pourrait sérieusement mettre en cause la politique du pouvoir est écarté ».

avec la volonté de rassembler (...) et d'assurer l'élection d'un député communiste ». M. René Piquet, membre du bureau politique chargé de l'aide à la promotion des militants et président du groupe des élus communistes français à l'Assemblée européenne, conduira, comme en mars dernier, la liste du PCF.

Le bureau politique estime que « ce refus systématique d'un véritable débat pluraliste », refus dont, selon lui, le PS a déjà été l'initiateur lors des élections européennes de 1984 et des législatives de 1986, « doit alerter les démocrates et les travailleurs ».

PRÉCISION. - Contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions datées du 18 juillet à l'occasion du voyage de M. François Mitterrand à Bouzeron (Saône-et-Loire), M. François Gayet n'est pas démissionnaire du Mouvement des radicaux de gauche, mais seulement du secrétariat national de ce mouvement. M. Gayet a quitté cette instance au motif, dit-il, de son désaccord avec les ambiguïtés de la stratégie politique du président Doubin et de ses méthodes de direction du Parti.

Les « victimes » de l'alternance

(Suite de la première page.)

Yvette Roudy apprend... le crawl. Beaucoup d'autres, dès leur départ, ont fait une razzia dans les librairies. Le Parisien, de Patrick Stusskind, fait un malheur dans leurs rangs, à commencer par Laurent Fabius.

Mais ne nous y trompons pas. Jean Le Garrec n'a pu être conservé de ses cinq ans de cabinet que « certains dossiers que je connaissais un peu, et le privilège de me faire appeler M. le ministre par les huissiers de l'Assemblée ».

« Laisser les choses reposer un peu ». Mais tout n'est pas quitté avec une égale désinvolture les attributs du pouvoir. Ainsi, l'association Allons z'êtes a pu pour première idée d'offrir à son fondateur, Jack Lang, une voiture et un chauffeur.

Une providence, ces associations, pour les quelques ministres qui ont souhaité garder un pied-à-terre. A commencer par Laurent Fabius, qui est hébergé dans 160 mètres carrés boulevard Raspail par l'association Solidarité moderne, créée quelques mois avant le 16 mars et présidée par M. Jean Durand, président du Crédit industriel de Normandie. Association financée par les cotisations - 200 F par an - et les dons de ses quelque cent cinquante membres.

Rapatriés. M. Santini révoque le président de l'ONASEC.

Le secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. André Santini, vient de révoquer M. Georges Morin, le président de l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle pour les rapatriés (ONASEC), dont la gestion par les socialistes avait été critiquée dans un rapport de l'inspection générale de l'administration (le Monde du 5 juillet). Le décret mettait fin aux fonctions de M. Morin, ancien directeur de cabinet de M. Louis Merzax à la présidence de l'Assemblée nationale, a été publié au Journal officiel du 22 juillet.

Commentant cette décision, M. Morin a déclaré : « Malgré les multiples pressions dont j'ai été l'objet, je n'ai pas accepté de démissionner de mes fonctions tant que le moindre soupçon pouvait entacher mes quinze mois de présidence exercée à titre bénévole. Je prends acte du fait que le secrétaire d'Etat aux rapatriés a lui-même déclaré d'une part que « pas une continue n'avait disparu », d'autre part que « l'honnêteté personnelle de M. Morin n'était pas en cause ».

remarquée aux obsèques de Coluche. Il est parti pour Venise où il fait partie du jury de la Biennale des plasticiens - qui couronne, le monde est petit, le Buren des colonnes - un ast d'avion privé, et il est à Munich, invité par le ministre bavarois de la culture ; puis le revêtu, à Santander, pour une université d'été, à la demande du vice-président du gouvernement espagnol ; et encore, à Lisbonne, convié par le président de la République soi-même, Mario Soares, pour un symposium sur « la culture et la démocratie ».

« On me remet des placets, autant sinon davantage qu'avant », plaide l'intéressé, qui proteste bien fort : « Je n'ai pas envie d'être pendu aux basques de ceux qui ont la charge du secteur ! »

De vraies vacances ! Entre ces deux extrêmes donc, on trouve tout. Depuis Jean-Marie Boukhal, qui souhaite « apprendre à se taire tout en restant présent, pour rester dans le coup », jusqu'à Michel Delabarre, repêché à l'envi qu'il faut « accepter de faire un travail de bénédictin ».

Tous les anciens se sont trouvés devant le dilemme : marquer son succès, ou le laisser mourir d'un état de grâce, même éphémère ? Multiplier les conférences de presse, au risque de devoir s'humilier à ramener les journalistes, ou se taire dans un digne silence ?

Autant de placets qu'avant. La juste ligne de conduite est délicate à trouver. Et toute la palette des attitudes s'est déployée. « Quand on est ancien ministre, on sait dans quelles conditions l'autre travaille », reconnaît Henri Nallet, qui ajoute : « Cela ne veut pas dire que l'on soit complice ».

A l'autre bout de l'échiquier, Jack Lang continue de hanter les lieux où souffle l'esprit avec le même talent d'omniprésence, le même époustouffant brio qu'hier. A jeter un œil sur son agenda, qui s'apercevrait qu'il n'est plus ministre ? Entre une remise de ruban des Arts et Lettres à Alain Delon et une présence

ex s'est déroulée sans heurt au sein du groupe socialiste de l'Assemblée. L'autorité inflexible de Pierre Joxe est acceptée par tous, et quand le terrible président du groupe lâche à Yvette Roudy un grinçant : « Si tu avais été là au début de la réunion, tu saurais de quoi on a parlé », nul ne s'offusque. L'allure de « néo-conseil des ministres » des toutes premières réunions du groupe s'est estompée. La fameuse réunion dite de « l'après-Teheran », où les « ex » s'étaient entre-interpellés comme si le sort du pays était encore suspendu à leurs paroles, n'a pas été imitée. Il est vrai que les petites équipes, survivances de leurs cabinets, que certains avaient gardés autour d'eux au cours des premières semaines, se sont égarées. Les anciens collaborateurs se sont tous recasés.

« Les premiers temps, marquer un député, à la entendre parler, on sentait bien qu'il y avait quelque chose derrière pour préparer leurs notes. C'est fini. On se voit encore, à déjeuner ou le week-end, mais guère plus. Certains, avec des précisions de consignes, se sont retrouvés dans les arrière-salles quelques hauts fonctionnaires, mais pas de quoi hurler au shadow-cabinet.

Henri Nallet, en revanche, leurs anciens interlocuteurs « socio-professionnels » ont gardé le contact avec eux. « Avant 1981, dit Jean Auroux, c'est nous qui les sollicitions. Aujourd'hui, ce sont eux ». Responsables de groupements de toutes sortes, de syndicats professionnels, en restant en relation avec l'opposition d'aujourd'hui, préparent la future alternance.

Avec certains des nombreux patrons cloyés au ministère de l'industrie et qu'elle continue de rencontrer de cocktail en cocktail, Edith Cresson a conservé des liens tellement affectueux que plusieurs d'entre eux ont déjà confié à cette ambassadrice de charme de délicates missions à l'étranger. Il s'agit essentiellement, croit-on comprendre, de recouvrement de créances pour le compte d'industriels français. De son courrier du matin, Edith Cresson exhume aussi la lettre d'un patron de PME qui sollicite impérieusement sa présence à l'inauguration d'une usine.

Ces multiples occupations ne vont pas empêcher la quasi-totalité des anciens ministres de s'octroyer, « pour la première fois depuis cinq ans, de vraies vacances ». Et l'impitoyable Thomas Fabius, quand ses parents lui demanderont ce qu'est un député, pourra continuer à répondre : « Un député, c'est quand on voit plus souvent ses enfants ».

DANIEL SCHNEIDERMAN.

Amériques

Il (enfin) fait de l'anglais la langue officielle

Une difficulté subsiste toutefois. Les socialistes ne sont pas entendus quand ils demandent que les logements concernés soient « mis aux normes » avant de pouvoir se plus être régis par cette loi de 1948. Le projet de loi « prévoit qu'ils puissent être loués selon la nouvelle législation sans être « aux normes » si le locataire en est d'accord. Celui-ci doit quand même pouvoir demander, y compris devant les tribunaux, cette mise aux normes. Mais quand ? - M. Fanton pensait que cela ne pouvait être que lors de la signature du bail. Le ministre estime que cela permettrait aux propriétaires de choisir un locataire conciliant. Il conviendrait, non sans mal, sa majorité de laisser au locataire un délai de un an après la signature du bail pour demander la mise aux normes ; mais il finit par reconnaître...

MIEUX S'EXPRIMER MIEUX COMMUNIQUER

Un programme nouveau : Réflexion et techniques d'expression, pour surmonter l'obstacle de la communication et acquérir en quelques mois des techniques de réflexion constructive, l'aptitude à l'expression écrite et orale. Un enseignement à distance personnalisé pour développer les ressources individuelles (organisation de la pensée, lecture rapide, mémoire, écriture), l'audace et la confiance en soi, dans toutes les situations de la vie.

Doc. gratuite à l'IFP-Dépt. TECHNIQUES D'EXPRESSION, Service N° 1059, 35, rue Collange, 92303 Paris-Levallois. Tél. : (1) 42-70-73-63 (Org. privé).

Le Monde MAGAZINE SPÉCIAL SICOB Parution le 15 septembre 1986 Renseignements publicités : 45-55-91-82, poste 4196

Société

L'affaire du Carrefour du développement

Les irrégularités comptables de M. Chalier avaient été signalées aux responsables

Dans le cadre de l'enquête sur le Carrefour du développement, les policiers se sont rendus, le mardi 22 juillet, chez un imprimeur de Beurepaire, la commune de l'Isère dont M. Nucci est le maire. On ignorait, mercredi en fin de matinée, les résultats de cette visite.

Après la publication ce mercredi par le *Canard enchaîné* d'un rapport de la direction des douanes alertant en juin 1985 le cabinet du secrétaire d'Etat au budget, M. Henri Emmanuelli, sur les irrégularités comptables dans la gestion de M. Yves Chalier, chef de cabinet de M. Christian Nucci, rapport resté apparemment sans suites, la question de savoir qui était au courant commence à se poser sérieusement.

Selon l'hebdomadaire, la direction nationale des enquêtes douanières (DNED) a attiré l'attention des responsables du budget après avoir découvert un trafic de fausses factures de la société TTCI (Tous transports et commerces internationaux) travaillant comme transporteur de matériels — y compris d'armes — pour le ministre de la coopération, M. Christian Eber, gérant de la TTCI, a facturé des services pour

540 000 F et 1 440 000 F au ministère, réglés par la trésorerie générale de Paris. Il a reconnu, indique le document datant de mai 1985, avoir retiré immédiatement les fonds en liquide, prélevés une « commission » de 130 000 F et avoir restitué le reste — soit 1 850 000 F — « au chef de cabinet du ministre de la coopération et du développement pour réamortissement occulte des responsables de la gendarmerie du Burundi ».

D'après le *Canard enchaîné*, le directeur de cabinet de M. Emmanuelli convoque alors M. Yves Chalier, qui affirme qu'il s'agit de « financer le sommet de Bujumbura », puis tire le signal d'alarme.

Ce document, montrant que certaines mécanismes de contrôle avaient fonctionné, tend à amoindrir la thèse privilégiée par les socialistes dans l'affaire du Carrefour du développement d'un ministre dont la confiance aurait été abusée par son chef de cabinet. Une nouvelle fois, il apparaît que M. Chalier n'a pu organiser comme il l'a fait le sommet de Bujumbura de sa seule initiative.

Une fabrique de fonds spéciaux ?

L'association Carrefour du développement était-elle devenue une mécanique à fabriquer des fonds spéciaux ? Au fil de l'enquête et des révélations, il apparaît, en tout cas, qu'elle a bien mérité son surnom de « pompe à fric ». On ignore toujours où sont passées les sommes dispersées, mais il semble acquis que le circuit ait en tout cas été essentiellement la constitution d'une « caisse noire ». Sur ordre de qui et pour quoi faire ? La question risque de rester encore longtemps sans réponse.

Dans ce contexte, le sommet franco-africain de Bujumbura, au Burundi, en décembre 1984, paraît avoir donné lieu à un exercice financier de haute volée : surfacturations de prestations effectives, facturation d'opérations inexistantes par des « sociétés-taxi » remboursées à l'organisme payeur la somme versée, en espèces, diminuée de leur « commission ». Selon un récapitulatif des cent cinquante prestations fournies par différentes entreprises, signé du ministre de la coopération, M. Christian Nucci, le sommet a coûté 50 571 911 francs, auxquels sont ajoutés 16,5 millions de francs pour des « contrats directs et mission d'équipement », soit au total plus de 67 millions de francs. Même avec une bonne dose d'indulgence, on ne peut que juger ce coût exorbitant.

Dans sa lettre de treize pages — manuscrite mais non signée — à l'actuel ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Nucci, reconnaît que ces dépenses peuvent paraître « très élevées », notamment en ce qui concerne le transport et les munitions et armements. Il les justifie cependant par la situation géographique du Burundi et par la nécessité de former la brigade d'intervention polyvalente (BIP) et d'équiper la police burundaise.

M. Yves Chalier « mecène »

En outre, nombre de dépenses, ajoutées à celles de l'association, ne figurent pas sur la liste officielle : « Il a fallu beaucoup d'argent en espèces pour certaines activités parallèles : envoi au Burundi d'agents spéciaux et d'équipement de ces agents en matériels spéciaux et notamment d'écoute (affaire des Libyens) ». M. Chalier ne précise pas davantage : peut-être cette « affaire des Libyens » est-elle à rapprocher des informations parvenues peu avant le sommet sur un risque d'infiltration de commandos de Tripoli.

Autres dépenses payées en espèces, selon lui, une prime de 3 000 F accordée à quelque trois cents personnes ayant participé à la préparation du sommet, le convoyage de voitures officielles de Mombassa (principal port du Kenya) à Bujumbura et « une grande quantité de petits cadeaux et de pourboires », distribués après la réunion.

« Où trouver ces espèces ? » se demande M. Chalier en relevant, à juste titre, que « la comptabilité publique ne permet pas de se procurer des espèces sans justificatifs ». Au début, affirme-t-il, « le premier ministre n'a accordé que 11 millions de francs sur réserve spéciale. Il faut attendre plusieurs mois pour avoir une rallonge ».

L'ancien chef de cabinet se lance, alors, dans une explication étonnante au terme de laquelle il apparaît comme une sorte de « mécène » ayant avancé à l'Etat 5,5 millions de francs en liquide pour lui permettre de joindre les deux bouts du sommet. Cette somme correspondait, assure-t-il, à un « avoir mis à sa dis-

position par des hommes d'affaires libanais pour organiser en France un centre de formation pour Africains, notamment dans les domaines de la gestion et de l'informatique ». Malheureusement, il n'a pas pu retrouver, par la suite, ces bailleurs de fonds et le justificatif de l'avoir, comme la liste des personnes ayant bénéficié de primes a disparu lors du cambriolage au siège de Carrefour du développement, fin avril...

Lorsque le gouvernement a régularisé les dépenses du sommet en avril-mai 1985, M. Yves Chalier a relancé le centre de formation et récupéré, indique-t-il, les 5,5 millions de francs avancés, par l'intermédiaire d'un arrangement avec deux entreprises ayant participé aux travaux.

Si cette dernière précision a permis aux enquêteurs de découvrir une anomalie de taille il est évident qu'elle n'est pas la seule. M. Chalier, en particulier sur l'avoir libanais, ne les ont guère convaincus. Elles sont, en effet, apparues rapidement dépassées par les nouveaux éléments obtenus en suivant les sorties de fonds du compte de Carrefour du développement.

Parmi les trois mille chèques tirés sur le compte de l'association, la brigade financière achève son tri. Les destinataires sont nombreux : parmi ceux-ci la Promotion française, association fondée par M. Chalier pour acheter le château d'Orrie (quinze chèques entre mai 1985 et janvier 1986, pour 4,5 millions de francs), le compte commun à MM. Nucci et Chalier (trois chèques en juillet-août 1985 pour 83 000 francs), la SOCOTRA, société de transit (plus de 6 millions de francs entre octobre 1984 et le 21 janvier 1985). Le *Canard enchaîné* de ce mercredi démontre le dernier versement, montrant comment la SOCOTRA, après avoir perçu, sur fausse facture, 1 561 500 francs de l'association, adresse un avoir de 1 361 500 francs au ministère de la coopération. M. Chalier, selon l'hebdomadaire, encaisse en espèces le montant de l'avoir, la différence de 200 000 francs représentant la « commission » de M. Philippe Leroy, dirigeant de la SOCOTRA.

Mais surtout, huit chèques au moins sont rédigés à l'ordre de M. Nucci. Tirés sur le compte de Carrefour du développement, la BNP de la place Vendôme, ils s'échelonnent entre le 12 août 1985 (25 000 francs), le 7 janvier 1986 (80 000 francs) et le 3 février 1986 (10 000 francs). Tous signés par M. Chalier et portant au dos la signature de l'ancien ministre, ils se montent au total à 249 000 francs. D'autres chèques tirés sur un autre compte auraient également été destinés à l'ancien ministre.

Où sont les fonds ?

Qu'est-il advenu de ces fonds ? Mystère. Le député de l'Isère affirme, en tout cas, qu'il ne s'est jamais rendu à la banque pour encaisser ces chèques. Son avocat, M. Philippe Lemaire, juge « très vraisemblable » que la signature de M. Nucci ait été là aussi limitée, et il envisage d'étendre la plainte pour faux déposé le 30 juin dans le cadre de l'épave de la garantie de l'Etat à l'emprunt par le château.

S'ils décident de privilégier la piste politique, les enquêteurs seront sans doute tentés de se pencher de plus près sur le passage de la lettre de M. Chalier intitulée « les commandes et activités du ministre financées par Carrefour du développement ». Il omettait la liste suivante d'opérations : « Troupe de

Bénin à Beurepaire en décembre 1983 : 200 000 F ; journée des ambassadeurs africains à Beurepaire (juin 1983 et 1985) ; à Sainte-Cécile-les-Vignes (juin 1984 et 1985) : 1 000 000 F ; fête à Beurepaire en décembre 1984 (deuxième anniversaire de la prise de fonctions) et décembre 1985 (troisième anniversaire) : 1 000 000 F ; soirée Manu Dibango à Beurepaire en 1985 : 80 000 F ; meeting : 300 000 F ; affiches électorales (C. Mucci-L. Mermaz) : 400 000 F ; invitation à Paris de Beurepaire pendant deux jours en décembre 1985 : 120 000 F ; Média-training, entraînement du ministre pour passage à la TV par la société M. : 700 000 F ; paiement pendant six mois d'un secrétariat à Beurepaire de trois personnes plus une chargée de mission : 100 000 F ; sur ordre de Guy Penne, paiement pendant cinq mois de M^{me} J. R., qui n'a jamais travaillé ni à l'association ni au ministère : 30 000 F ; paiement pendant deux mois (janvier-février 1985) de deux conseillers techniques du cabinet du ministre : 60 000 francs ; location d'un appartement pour le ministre avenue de la Bourdonnais : 5 000 francs par mois pendant dix-huit mois : 90 000 francs. Total : 4 080 000 francs.

Cette liste doit, évidemment, être prise avec prudence. M. Chalier y mêle indistinctement des actions très honorables comme la réception de deux ambassadeurs africains dans les communes administrées par MM. Nucci et Penne à d'autres à première vue moins justifiées. On peut, en outre, s'interroger sur les conditions dans lesquelles a été rédigée cette lettre, écrite à la troisième personne, sans doute début mai alors que M. Aurillac ne l'a trouvée dans sa boîte aux lettres que le 13 juin, selon son cabinet. M. Chalier peut enfin avoir intérêt à chercher à « mouiller » ses supérieurs pour se protéger.

L'ancien ministre n'entend pas, en tout cas, répondre point par point sur ces éléments tant qu'il n'aura pas pu prendre connaissance de l'ensemble du document. Il a déjà démenti avoir reçu « quelque argent » de même que M. Mermaz.

Reste une question. M. Chalier a-t-il pu emporter dans sa fuite des documents intéressants ? « S'il est intelligent et s'il a su se couvrir, c'est l'affaire Flatio Sharon. Sinon, c'est l'affaire Stavisky », affirme un enquêteur. Le mandat d'arrêt délivré par le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, ne semble pas pour l'instant avoir été transmis à Interpol. Les policiers française et étrangères collaborent mais il n'y a pas de mandat dit international, qui rendrait la demande d'extradition automatique s'il était retrouvé. Pour le moment, la trace de l'ancien chef de cabinet continue à se perdre à Londres, le matin du 3 mai, après une nuit passée au Novotel de Hammermith.

CORINE LESNES.

(Publicité)

L'Association des maîtres de conférences docteurs d'Etat en lettres (63, rue Pascal, Paris 13^e) invite tous les collègues docteurs et doctés à rejoindre ses rangs, en toute indépendance d'esprit, philosophie et politique, pour obtenir enfin des pouvoirs publics la reconnaissance officielle de leur haute qualification, et une promotion équitable, fondée sur des critères objectifs de qualité et de compétence, au profit d'un meilleur fonctionnement des universités françaises et de l'enseignement supérieur. (Assoc. loi 1901).

Pour le meurtre de Bernard Laroche

Jean-Marie Villemain est renvoyé devant la cour d'assises des Vosges

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a rendu, mardi 22 juillet, un arrêt rejetant la demande de mise en liberté de Jean-Marie Villemain et ordonnant son renvoi devant la cour d'assises des Vosges.

Le père de Grégory restera donc à la prison Charles-III de Nancy, où il se trouve depuis près de seize mois à la suite de son incarcération pour « homicide volontaire avec préméditation » après le meurtre, en mars 1985, de son cousin, Bernard Laroche, qu'il tuait pour l'assassin de son fils. Le procès de Jean-Marie Villemain pourrait avoir lieu au mois de décembre ou au début de l'année prochaine, selon l'un des avocats de la défense, M^{me} Françoise Robinet.

La chambre d'accusation, qui avait mis en délibéré sa décision après avoir examiné le dossier le 17 juillet, a suivi l'avocat général, qui avait requis le maintien en détention en arguant des « nécessités de l'ordre public ».

En revanche, la Chambre d'accusation n'a pas retenu contre Christine Villemain, qui reste incarcérée pour le meurtre de son fils, l'accusation de tentative et complicité d'assassinat. Jean-Marie Villemain comparait donc seul devant la Cour d'assises des Vosges.

Nouvelle expulsion vers l'Espagne d'un réfugié basque

BAYONNE de notre correspondant

Trois jours après l'expulsion de M. Txema Barona, un autre réfugié basque, M. Juanito Nafarrete, a été remis, mardi vers 13 heures, à la police espagnole (nos dernières éditions du 23 juillet). Il avait été arrêté six heures plus tôt, près de Biarritz, alors qu'il regagnait son domicile à Arbonne. Tous les accès du village avaient été barrés par la police de l'air et des frontières. Comme dans le cas précédent, la préfecture des Pyrénées-Atlantiques a fait état « d'informations aux termes desquelles l'intéressé se préparaient à commettre des attentats terroristes » pour justifier la procédure d'urgence absolue.

Tout comme M. Barona, M. Juanito Nefarrete disposait d'une autorisation de séjour de trois mois qui avait été renouvelée en juin dernier ; comme lui, et alors qu'il résidait sur le sol français depuis neuf ans, il n'avait jamais eu maille à parir avec la police française. « Tout se passe comme si l'on voulait pousser à la clandestinité ceux qui sont en règle avec la loi », a déclaré M^{me} Christiane Sando, avocat des réfugiés basques. Le tribunal de Bayonne prononce des peines de deux à trois mois de prison avec sursis contre les Basques qui n'ont pas leurs papiers en règle et, d'autre part, l'adminis-

tration expulse ceux qui sont dans la légalité.

Autre similitude avec le cas de M. Barona : M. Nafarrete ne ferait l'objet d'aucune poursuite de la part de la justice espagnole.

Doit-on en conclure que le gouvernement français a décidé d'obliger les réfugiés basques qui ne sont pas recherchés outre-Pyrénées à regagner le territoire espagnol ? Et à bénéficier des mesures de réinsertion mises en place il y a deux ans par M. Felipe Gonzalez ? Avec la possibilité, pour la police espagnole, d'obtenir d'eux quelques renseignements intéressants durant les dix jours qu'ils passent entre les mains de celle-ci ?

Enfin, si les réactions de l'opinion publique, tant au nord qu'au sud des Pyrénées, étaient relativement modérées, Paris pourrait, dans un deuxième temps, s'en prendre à du plus gros « gibier », qu'on préfère, pour l'instant, expulser vers l'Amérique latine ou vers l'Afrique. Peu de voix se sont élevées contre ces mesures, et ce ne sont pas les mille manifestants de Saint-Sébastien le 20 juillet dernier, ni les cinq cents étudiants à Saint-Jean-de-Luz, pas plus que les cinq voitures françaises incendiées en Pays basque espagnol, qui pourraient entraver cette nouvelle stratégie.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Sous les auspices de la Fédération autonome

Création d'un syndicat national des commissaires

Le Syndicat national des commissaires de police est né, mardi 22 juillet, sous les auspices de la Fédération autonome des syndicats de police (majoritaire chez les policiers en tenue). Ce nouveau syndicat a demandé son affiliation à la FASP pour « lier le combat syndical des commissaires à celui de leurs subordonnés », a expliqué son secrétaire général M. Jean Durand, commis-

saire divisionnaire. Au firmament déjà chargé du syndicalisme policier, le SNCP entend abandonner toute conception « aristocratique » de la fonction de commissaire et battre en brèche le quasi-monopole du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires (82 % des voix aux dernières élections professionnelles de ce corps).

Le SNCP veut imposer son « dynamisme » et son « progressisme » face à son rival syndical, en ce qui ne voit qu'un « amicalisme chronique et politisé ». M. Jean Durand souhaite engager l'action de son syndicat en dehors de tout « apriorisme politique » pour peser sur les réformes intéressant l'ensemble de la police nationale. Il regrette que l'organisation rivale ait « brillé par son absence » à l'occasion des « grandes réformes » mises en œuvre par les gouvernements issus des élections législatives de mai 1981, qu'il s'agisse de la formation des commissaires, de la revalorisation de la délinquance ou de la modernisation de la police.

Le commissaire Durand, qui, après avoir exercé plusieurs postes

de commandement dans les CRS, a été, en 1984, conseiller de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, se déclare dans le même temps « gêné » par certaines initiatives de M. Pasqua, notamment quand l'actuel ministre de l'Intérieur parle de « couvrir » a priori les « excès » de quelques policiers.

La « moralisation » du corps des commissaires est l'un des objectifs que se fixe le nouveau syndicat. Le syndicalisme des commissaires ne doit plus, insiste M. Durand, « s'occuper de manipuler les tableaux d'avancement » ou de coopter les chefs de service. Il faut aussi mettre fin aux « droits féodaux » que représentent les vacances supplémentaires et autres frais de justice, s'il s'agit d'être des rentrées

d'argent importantes à certains commissaires, ces « privilèges exorbitants » contribuent en effet à « couper » les responsables hiérarchiques de leurs subordonnés.

L'appartenance à la FASP, qui devra être confirmée par le prochain congrès de cette fédération, permettra au nouveau syndicat de représenter le corps des commissaires au sein des commissions techniques paritaires ministérielles. En raison de leur faible poids numérique (2 000 commissaires par rapport aux 120 000 fonctionnaires de police), les commissaires ne participent pas, jusqu'à présent, à ces instances, où est pourtant traité l'essentiel des problèmes des corps de fonctionnaires de police.

La constitution d'une « grande fédération » syndicale policière, qui unirait la FASP (majoritaire chez les policiers en tenue) au Syndicat national des policiers en civil (SNAPC, majoritaire chez les enquêteurs et les inspecteurs), sert de toile de fond à la création du syndicat des commissaires. Regroupant les différents corps de policiers, des gardiens de la paix aux commissaires, cette « fédération » (le Monde du 15 mars) imposera une « vision générale de l'institution policière au service des citoyens et en toute indépendance par rapport au pouvoir politique », comme l'ont répété M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, et les représentants du SNAPC, MM. Jean-Louis Llorca et Jean-Florent Caillaux. Dans l'immédiat, ajoute M. Deleplace, l'adhésion du nouveau syndicat des commissaires à la FASP va permettre de corriger quelques « penchans anti-hiérarchiques » des policiers de la base à l'égard de leurs supérieurs.

E.I.

ENVIRONNEMENT

● Fuite de pyralide dans les Vosges. — Les quatre-vingt employés du fabricant de textile Heiss, à Darney (Vosges), ont été évacués, mardi 22 juillet, à la suite d'une fuite de pyralide provoquée par un échouement dans un transformateur. Aucun des employés n'a été intoxiqué ni incommodé au cours de l'incident, précise-t-on à la préfecture d'Epinal, mais trois employés qui se trouvaient près du transformateur accidenté furent cependant l'objet de nouveaux examens de contrôle.

● Deux séismes en Californie. — Deux séismes, respectivement de magnitude 6,2 et 5,2, ont secoué, le 21 juillet, à 7 h 42 et 7 h 59, la région montagneuse de Bishop, située à quelque 350 kilomètres à l'est de San-Francisco. Déjà, une secousse de magnitude 5,5 s'était produite la veille dans la même région, et avait été suivie de plus de 200 répliques. Le 21 juillet, deux lignes électriques et téléphoniques, des réseaux d'égout ont été coupés.



هذا من اجل

Société

MÉDECINE

Le projet d'un ancien directeur de la Ligue arabe Une clinique pour les « VIP » du Proche-Orient à Paris

Détrôner Londres, Munich et Boston en attirant les étrangers fortunés qui doivent être hospitalisés : le projet d'une clinique très haut de gamme à Paris prend tournure. Le terrain est trouvé et les capitaux réunis ; la construction commencera au début de 1987. Les deux cents lits prévus seront mis en service deux ans plus tard.

A l'origine de cette idée d'un hôpital franco-arabe, devenu Clinique internationale de Paris (CIP), un ancien directeur du bureau de la Ligue arabe à Paris, M. Abdel Amer. Ce juriste égyptien a été nourri de culture française : instruit dans son pays par les frères des écoles chrétiennes, M. Amer se souvient de son étonnement lorsqu'il a vu, en 1979, le chef de l'Etat tunisien, M. Bourguiba, ami de la France, se faire hospitaliser en Allemagne fédérale à l'issue d'une visite officielle à Paris. « Je me suis rendu compte dépendant que c'était normal, dit-il aujourd'hui. Il n'y avait pas dans la capitale française d'établissement de soins qui réunisse à la fois l'équipement médical et chirurgical au meilleur niveau et les conditions d'hébergement adaptées à un chef d'Etat ».

C'est cette fuite vers les cliniques de Suisse, de Londres, de Munich ou des Etats-Unis que M. Amer et son beau-frère, M. Régis Mashaly, neurologue à la Pitié-Salpêtrière à Paris, ont décidé d'enrayer. La clientèle existe, en effet. Les deux promoteurs visent en priorité les « VIP » du Proche-Orient.

vous faire soigner en Allemagne. » En 1985, quatorze mille Arabes fortunés ont pratiqué ce « tourisme médical ».

Ouvrir un hôpital à Paris exigeait plus d'un feu vert officiel. « M. Gabriel Palaz (directeur général de l'Assistance publique de 1989 à 1985) m'a d'abord objecté qu'il s'agissait de supprimer quinze mille lits en quinze ans », raconte M. Amer. Mais quand je lui ai demandé où il hospitaliserait une personnalité de tout premier rang, avec collaborateurs, famille et gardes du corps, il a bien dû s'avouer démuné ».

En 1981, M. Jacques Barrot, ministre de la santé, donne son accord. La décision ne sera pas emise en cause par le gouvernement de gauche. Les promoteurs du projet soulignent qu'aucune opposition ne se fait jour, ni de la part du ministre communiste de la santé, M. Jack Ralite, ni ensuite de M. Edmond Hervé. Le ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, utilise l'entrée de capitaux étrangers pour l'opération. La commission nationale de l'hospitalisation donne un avis favorable.

Le projet, en effet, n'a pas suscité que des applaudissements, même s'il a franchi avec succès le difficile parcours de la mise au point technique et politique. La conception a été confiée aux architectes du centre omnisport de Beaulieu à Paris, MM. Andruet et Parat. Des « grands patrons » de la médecine et de la chirurgie parisienne, cardiologues et neurologues notamment, ont promis leur concours à la Clinique internationale de Paris. Quatre cents emplois seront créés, dont un grand nombre offerts à des agents trilingues (français, anglais, arabe). Le protocole d'accord signé le 8 juin avec le ministère de la santé prévoit que l'établissement participera au « rayonnement de la médecine et des industries biomédicales françaises ». En clair, la France ne se contentera pas de vendre le béton des hôpitaux des pays arabes ; elle placera aussi désormais son savoir-faire et sa technologie.

L'Union régionale hospitalière privée ne s'en obstine pas moins à demander au premier ministre, maire de Paris, le rejet du projet, « dont le poids pèsera un jour sur les finances publiques ». Pour M. Gérard Vincent, président du Syndicat national des cadres hospitaliers et directeur de l'Hôtel-Dieu à Paris, l'objection est d'un autre ordre. Selon lui, c'est au sein du service public qu'une telle réalisation aurait sa place. « Le service public, plaide-t-il, fonctionne avec les plus grands noms de la médecine et de la chirurgie française. Pourquoi seraient-ils incapables de répondre à la clientèle visée qui, de surcroît, lui assurerait des revenus dont tous les autres patients bénéficieraient ? »

430 millions de francs

En juin dernier, M. Jacques Chirac, depuis qu'il a rencontré M. Abdel Amer en 1979, s'est déclaré « séduit par le projet ». Forts de son appui, les deux promoteurs ont fait progresser le dossier. Ils tentaient à une implantation intra muros. Le terrain Citroën, qui de Javel, initialement convoité, a été abandonné, au profit de la ZAC Champemart.

Ce quartier offre tous les avantages : nœud de communications à l'intérieur de la capitale, proximité du périphérique qui conduit à Roissy, voisinage de grands palais parisiens (hôtels Concorde-Lafayette et Méridien). Un bail de soixante-dix ans a été signé en août 1985 et un acompte sur les charges foncières de 18,2 millions de francs versé.

Car l'argent est là. M. Amer, qui a créé, outre la Chambre de commerce franco-arabe, la première banque franco-arabe avec le Crédit Lyonnais — dont la participation de 40 % est passée à 30 %, après une cession partielle à la Banque française du commerce extérieur — a réuni le montage financier. Coût global : 430 millions de francs. Un emprunt a été lancé auprès des « futurs utilisateurs ».

Un tourisme médical

Les membres de la classe dirigeante des pays arabes se tournent surtout vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en cas d'hospitalisation, jusqu'en 1981. A cette date, un mouvement de boycottage, conduit par l'Arabie saoudite et Bahreïn, s'est déclenché contre les praticiens anglais, dont les tarifs étaient jugés excessifs, même pour un émir. Les clients des pays arabes ont alors pris le chemin de l'Inde et de l'Allemagne fédérale. La compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa a organisé, au départ des capitales du Golfe, une compagnie sur le thème : « Venez

Charles Vial

SPORTS

Le Tour de France cycliste

Saint-Bernard Hinault

Tandis que Jannie Longo remportait au sprint sa troisième victoire d'étape dans le Tour féminin, mardi 22 juillet à Villard-de-Lans, les professionnels se reposaient à L'Alpe-d'Huez. Hinault et Lemond ont profité de cette unique journée de détente à moins d'une semaine de l'arrivée pour tenir leur traditionnelle conférence de presse.

Une attaque inspirée par une sorte d'illumination presque miraculeuse. Cette offensive dans laquelle le cycliste Lemoine s'est révélé d'une supprime habileté, imposant le rythme de son choix, Hinault travailla pour ses propres intérêts tout en faisant le jeu de son partenaire. Génial ! S'il gagne le Tour — l'hypothèse reste plausible, c'est là qu'il aura construit sa victoire. Et si Lemond conserve le maillot jaune, il pourra dire merci à son équipier, véritable saint-bernard des montagnes, car leurs efforts conjugués auront précipité la défaite de Zimmermann, l'adversaire commun.

rieuse vers les Champs-Élysées. Mais si l'occasion se présente de reprendre l'avantage, il saura le saisir. Et il le dit clairement. Il a sans doute commis des péchés d'orgueil. L'hypocrisie, jamais.

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE FÉMININ
VILLARD-DE-LANS
VILLARD-DE-LANS (65 km)
(Deuxième étape)

1. Longo (Fr.), 1 h 41 mn 54 s ; 2. Simonnet (Fr.), à 1 s, suivie du peloton.

Classement général. — 1. Canins (It.), 19 h 51 mn 31 s ; 2. Longo (Fr.), à 11 mn 7 s ; 3. Thompson (E.U.), à 12 mn 23 s ; 4. Schunacker (RFA), à 22 mn 29 s ; 5. Simonnet (Fr.), à 23 mn 13 s.

L'ALPE-D'HUEZ de notre envoyé spécial

Une conférence de presse insolite puisqu'elle a eu lieu dans la chapelle Notre-Dame-des-Neiges, l'église de la station transformée pour la circonstance en salle de rédaction. Bernard Hinault, Greg Lemond et leur directeur sportif, Paul Koochil, sont installés devant une longue table empruntée à la Cène, juste sous les grandes orgues. Ils sont prêts à répondre à toutes les questions, mais lesquelles ? Il y a quinze jours que l'on parle de cohabitation, de coexistence pacifique ou d'union sacrée entre les deux leaders de la formation La Vie Claire.

« Alors, la messe est dite ? »
— Non, réplique Hinault en souriant. La course ne prendra fin que la ligne d'arrivée franchie, et la décision interviendra probablement au cours de l'étape contre la montre de Saint-Etienne. Là, ce sera chacun pour soi. Une lutte loyale et le plus fort s'imposera.

« Vous accusez sur Lemond un retard de 2 mn. 45. Le handicap n'est pas insurmontable. Imaginez que vous ayez repris 2 mn. 30 à 10 kilomètres du but. Quelle serait votre attitude ? »
— Je ne freinerai pas. Ça, c'est sûr !

Capable d'une grande mansuétude, Hinault n'est tout de même pas un enfant de chœur. Ni un Judas. Il fera le maximum pour protéger l'Américain, il se tentera rien pour contrarier sa marche victo-

Hommage à la Colombie

Une plaque commémorative réalisée sur l'initiative de la Société du Tour de France et de la municipalité de l'Alpe-d'Huez en souvenir des victimes de la catastrophe d'Armero en novembre 1985, a été inaugurée mardi à l'Alpe-d'Huez. M. Alain Cardign, ministre délégué chargé de l'environnement et M. Roberto Junguito, ambassadeur de Colombie en France, ainsi que les coureurs et les sauveteurs sont associés à cet hommage rendu au peuple colombien.

Meeting d'athlétisme de Paris

L'argent ne fait pas les records

Un record du monde ne se bat pas sur commande. Autrement dit, il ne suffit pas de mettre sur la table — dessous, ça ne se fait plus — un gros paquet de dollars (10 000 en l'occurrence) pour graver dans les tablettes de l'athlétisme une nouvelle performance.

Les organisateurs du meeting de Paris qui ont investi six cent mille francs pour constituer mardi soir au stade Jean-Bouin un plateau de champions n'ont ainsi pas réussi à renouveler leur opération de 1985 qui avait permis au athlète soviétique Sergueï Bubka de devenir le premier homme à franchir 6 mètres avec une catapulte. Bref, champions olympiques à Los Angeles, la Roumaine Marica Puica et le Marocain Saïd Aouita se sont, mardi soir 22 juillet, élanés en vain à la poursuite du record du Mille (4 mn 16 s 71) et du 3 000 mètres (7 mn 32 s 1). Peut

exploit toutefois pour la Roumaine qui a enchaîné les 1 609 mètres par un 5 000 mètres à nouveau victorieux.

Les records de France étaient plus modestement tarifés à 10 000 F. Petite récompense à grands efforts. La Nordiste Joëlle Debrouwer a en effet été dépossédée de ses records du Mille (4 mn 39 s 1) et du 5 000 mètres (15 mn 52 s 60) par la Nipnoise Florence Giollisi (4 mn 28 s 72) et La lyonnaise Annette Sergent (15 mn 32 s 92), le duo de charme qui s'était approprié une semaine auparavant à Nice les records des 800 mètres et des 3 000 mètres. Les voilà maintenant qui règnent sur tout l'empire du demi-fond féminin à l'exception du 1 500 mètres.

Le policier parisien Jean-Louis Prignon et le Savoyard Paul Arpin n'ont, eux, gagné qu'un billet

d'avion pour les championnats d'Europe de Stuttgart fin août en ayant réalisé les minima qualificatifs (28'10'') pour le 10.000 mètres.

Pour 20 000 dollars, l'Américain Edwin Moses s'est contenté de paraître. C'est dire que le champion olympique (1976 et 1984) et mondial (1983) du 400 mètres haie a signé sa 113^e victoire consécutive dans cet exercice où il n'a pas été battu depuis le 26 août 1977, en réalisant au passage le meilleur temps de l'année (47'66). Mais cet ingénieur électronique à la barbe de prophète ne tyrannise pas uniquement les records en tout genre. C'est un athlète magique, mélange détonnant de nonchalance et de puissance, qui avale la piste comme un élixir de jeunesse. Qui, dès lors, pourra un jour l'empêcher de boucler son parcours d'obstacles en moins de 47 secondes ?

A.G.

Le 11^e congrès international de psychiatrie de l'enfance

Tristes enfants du divorce

La psychanalyse vole parfois au secours du bon sens. M^{me} Judith Wallerstein, freudienne orthodoxe, par ailleurs épouse du président de l'Association internationale de psychanalyse, l'a montré le 22 juillet à Paris, dans le cadre du 11^e congrès international de psychiatrie de l'enfant, en montrant, à l'égard de l'enfant, que le divorce a de sérieuses conséquences sur la santé mentale des enfants.

M^{me} Wallerstein sait de quoi elle parle : elle conduit depuis près de quinze ans une étude « dans la classe moyenne, blanche et californienne » pour tenter de situer les conséquences des séparations et des divorces sur les enfants. Il s'agit — point important — d'une étude continue (« longitudinale »), les médecins suivant les sujets concernés (parents et enfants) aussi longtemps que possible. Quinze ans après le lancement de ce programme avec 90 % des cent trente-et-un enfants du départ. On peut ainsi continuellement réactualiser les conclusions et suivre les effets à long terme du divorce. Il s'agit aussi d'une étude exemplaire menée au nord de San Francisco, dans une zone où les taux de divorce sont parmi les plus élevés du monde.

applications psychiques ultérieures dont ils peuvent être les victimes. « Les enfants qui souffrent le plus de l'absence du père, a expliqué M^{me} Wallerstein, sont les petits garçons lorsqu'ils ont entre six et huit ans au moment de la séparation des parents. Celle-ci est pour eux l'équivalent d'un véritable deuil. Le besoin du père augmente pendant l'adolescence à tel point que beaucoup quittent le foyer familial pour le retrouver. Dans de nombreux cas d'ailleurs, les pères ne comprennent pas véritablement l'intensité du besoin de l'enfant. Ce dernier peut alors en arriver à s'inventer un père. Beaucoup aussi rebâtissent l'histoire de leur famille de manière toute fictive, trouvant avec le temps des raisons diverses pour justifier la séparation de leurs parents.

A écouter M^{me} Wallerstein, on vient à penser que les cicatrices du divorce sont indélébiles. « Tous, dit-elle, ont beaucoup de difficultés à imaginer pouvoir être heureux en couple. Les jeunes filles ont une véritable peur d'être trahies. Jeunes, elles supportent mieux la séparation que les garçons. Mais elles sont ensuite plus vulnérables. Ce sont alors des femmes très conservatrices, en quête d'un mariage durable. » Cinq ans après la séparation, les enfants croient encore le plus souvent à une possibilité de retrouvailles des parents. Et il faut en moyenne attendre dix ans pour qu'ils acceptent le fait. Au total, près de 40 % de ces enfants souffrent à un moment ou à un autre d'un épisode dépressif. Les dangers et les risques encourus sont encore plus grands s'il y a remariage et redivorce. Ce problème n'a rien de spécifiquement américain. En

France, selon certaines estimations, on compte déjà à l'âge de cinq ans, 6 % d'enfants dont la mère est divorcée, 10 % à l'âge de dix ans.

J.-Y. NAU.

Cette estimation figure dans le dossier « Du divorce et des enfants » par Odile Bourguignon, Jean-Louis Rallu et Irène Thiery (Presses universitaires de France). Ce dossier analyse d'autre part les résultats actualisés de l'étude californienne.

Cinq années d'espoir déçu

« Avant dix-huit ans, précise M^{me} Wallerstein, un enfant a près d'une chance sur deux de voir ses parents se séparer, une sur quatre de voir l'un de ses parents se remarier et une sur cinq de voir divorcer une seconde fois. »

Principale conclusion : l'âge et le sexe des enfants sont des paramètres importants dans l'histoire des com-

RELIGIONS

Le sommet judéo-chrétien de Genève

La construction du carmel d'Auschwitz est arrêtée

Les cardinaux Macharski, archevêque de Cracovie (Pologne), Danneels (Bruxelles), Decourtray (Lyon), Lustiger (Paris) ont participé, le mardi 22 juillet à Auschwitz, avec des personnalités juives européennes, parmi lesquelles M^{re} Theo Klein et le grand rabbin Sirat, à une réunion de conciliation, à la suite de la polémique ouverte par la construction à Auschwitz d'un carmel. Ils ont adopté « une déclaration d'Auschwitz » que nous publions intégralement.

Les symboles comptent pour beaucoup dans les avancées et les reculs du dialogue judéo-chrétien. Encouragé par l'évêque catholique polonais, l'aménagement en carmel d'un bâtiment désaffecté du camp d'extermination d'Auschwitz suscitait depuis près d'un an l'indignation des communautés juives d'Europe occidentale notamment.

Après la visite du pape à la grande synagogue de Rome, le 13 avril dernier, la reconnaissance à Genève, par quelques-unes des plus hautes autorités catholiques et juives d'Europe, du symbole intangible et inviolable, d'Auschwitz, comme « monument et mémoire de la Shoah », représente un nouveau pas dans ce dialogue.

Même si le lieu de Genève se prête à l'idée de compromis, ce sommet judéo-chrétien du 22 juillet n'a rassemblé en rien, selon ses participants, à une « négociation ». Aucune partie n'a demandé de concession à l'autre. Cette rencontre a eu lieu dans un climat d'information et de compréhension réciproques.

Archevêque du diocèse de Cracovie où se trouve le site d'Auschwitz,

le cardinal Macharski a admis, au cours de la discussion, que sa position avait évolué et qu'il avait accepté pour que les travaux du carmel soient stoppés : « En l'état du dialogue, rien ne sera changé à ce qui existe actuellement. La nef centrale restera désaffectée, dans son état antérieur à l'arrivée des carmélites, soulignant ainsi le caractère provisoire de l'établissement. »

L'affaire est débloquée, mais elle n'est pas terminée. Ce bâtiment d'Auschwitz, dont les cardinaux voulaient faire un lieu de prière et d'expiation, était celui où les nazis entreprenaient à la fois les gaz, qui servaient à tuer, et les derniers effets de leurs victimes. Pour les juifs, il est « le symbole même du symbole de la solution finale qui représente Auschwitz ». Il doit rester le lieu de l'« éternel silence ».

Si les juifs souhaitent le départ des carmélites, ils sont satisfaits de la position prise à Genève par le cardinal Macharski. Le plus difficile est fait : ouvrir le dialogue qui, dit le communiqué final, doit continuer « pour que soient définitivement établies des modalités satisfaisantes dans le respect de ce lieu unique situé en terre polonaise chrétienne. Chacun est appelé à participer à cet effort de respect mutuel et de compréhension par sa réflexion, son recueillement, et pour les croyants, par la prière du cœur. »

Il ne s'agit pas de brûler les étapes et l'on peut s'interroger sur l'opportunité d'initiatives, comme le pèlerinage organisé le 21 septembre à Auschwitz par des juifs libéraux et quelques chrétiens français, qui risqueraient de compromettre l'actuel effort de rapprochement.

HENRI TINOCO.

« Zakhor, souviens-toi »

Voici le texte de la déclaration d'Auschwitz, signée par les autorités catholiques et juives présentes. Il est adressé « aux hommes et aux femmes de notre temps. A ceux et à celles des temps futurs ».

« Les sites isolés d'Auschwitz et de Birkenau sont reconnus aujourd'hui comme les lieux symboliques de la solution finale au nom de laquelle les nazis ont procédé à l'extermination (Shoah) de six millions de juifs dont un million et demi d'enfants, seulement parce qu'ils étaient juifs. »

« Ils sont morts dans l'abandon et l'indifférence du monde. Recueillons-nous dans la mémoire de la Shoah et dans le silence de notre cœur. »

« Que la prière qui montera de nos livres muettes nous aide aujourd'hui et demain à mieux respecter le droit à la vie, à la liberté et à la dignité des autres, de tous les autres. »

« Souvenons-nous que chacun de ceux qui ont été assassinés à Auschwitz et à Birkenau : juifs, Polonais, Tziganes, prisonniers de guerre russes pouvaient chaque jour s'écrier avec le prophète Sphania (Is. 18) : « Ce jour-ci est un jour de fureur, un jour de détresse et d'angoisse, un jour d'extermination et de dissolution, un jour de nuée et de brouillard. »

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330



8. Les années anglaises

La jupe au ras des fesses ; la frange au ras du sourcil. Mary Quant avec sa minijupe, les Beatles avec leur humour, foncent gaiement sur nos côtes, à bord du Yellow Submarine.

Si un drapeau devait flotter sur la marmite des années 60, nul doute que ce devrait être l'Union Jack. Cette Angleterre que les continentaux imaginent toujours corsetée et chapeautée de principes victoriens allait donner le la à la jeunesse du monde.

Même les Britanniques, habitués aux extravagances des avant-gardes qui sont le faire-valoir de leur flegme proverbial, se laisseront surprendre. A point nommé, au demeurant, car l'Angleterre prenait de la bouteille au grand dam de quelques « jeunes gens en colère », parmi lesquels Kenneth Tynan clamait en 1960 son envie d'entendre du verre se briser. Son impatience n'allait pas être déçue : la pulvérisation du Crystal Palace sous la fureur d'un incendie n'avait été qu'un petit incident domestique en comparaison du vacarme qui allait ébranler l'Occident.

Nul n'ignore que, en toute circonstance, si le Royaume est uni, c'est bien autour de sa famille royale, dont la charge symbolique est inséparable. On sait également que la couronne avait perdu l'habitude d'innover en matière de mœurs depuis l'abdication d'Edouard VIII au profit d'une divorcée. Or voilà que la princesse Margaret, après dix ans de rumeurs de fiançailles avec le Gotha et un patibulaire renouement à l'amour du capitaine Townsend, divorcé lui aussi, épouse en mai 1960 un photographe talentueux. Mais roturier. Signe des temps ?

La jeunesse, elle, se prépare pour Elvis Presley, Gene Vincent, Bill Haley, les Comets et autres chanteurs américains que les Teddy Boys adaptent à la sauce anglaise : si la coiffure est soigneusement copiée des rockers d'outre-Atlantique, le costume est très édwardien, avec ses pantalons tuyaux de poêle et ses vestes-manteaux imprimés.

Dans les caves de Liverpool, on commençait à s'affranchir de cette imitation : John Lennon, Paul McCartney, George Harrison et Stuart Sutcliffe — le futur Ringo Starr — fourbissaient leurs instruments tandis qu'à Dartford, dans la banlieue de Londres, émergeait Mick Jagger et quatre autres insoumis. Les deux groupes, chacun à leur façon, créaient ce qui allait devenir le rock anglais.

Dans la solitude d'un atelier, une jeune femme lisse du sacro-saint uniforme de collégienne et des robes aux couleurs suaves d'orge concoctait une autre révolution : une robe courte, noir et blanc, à porter du breakfast au souper au gré des accessoires. Vogue la rend célèbre. La rue va la consacrer. Désormais, grâce à Mary Quant, l'atelier de couture est en fête, et l'audace gagne le macadam.

Dans les secrets des alcôves, en 1961, quelques membres du cabinet d'Harold Mac Millan, dont le secrétaire d'Etat à la guerre John Profumo, ont la faiblesse de succéder à une femme vénale dont ils se partagent les faveurs. Au cours d'un procès retentissant, en 1963, Christine Keeler rejoint le bataillon des fatales espionnes et incarne une réalité qui dépasse les fictions du romancier James Fleming et de son fameux James Bond, agent 007.

Ainsi, tout se prépare entre 1960 et la fin de 1962. Tout éclate à partir de 1963 : le quatuor de Liverpool se baptise The Beatles, et le quintet de Dartford The Rolling Stones. Paroles et musiques électrisent les foules. Les pochettes de disques feront bientôt autant de bruit que les microsilicons eux-mêmes. Mary Quant, de son côté, donne un énergique coup de ciseaux au bas de ses robes. Le succès de la minijupe grimpera toujours plus haut le long des cuisses au même rythme endiablé que les scores des Beatles aux hit-parades.

Les Français furent lents à s'émeouvoir. Un an après leur premier succès, quand les Beatles viennent en France, on les relègue dans un cinéma de Versailles ; plus tard, à l'Olympia, en lever de rideau du récital de Sylvie Vartan. A cette occasion, le chroniqueur de France-Soir fait écho de sa perpétuité : « Les Beatles : de vieux saxons renommés par le yé-yé. Leur yé-yé est le pire que nous ayons entendu depuis quatre ans. Et physiquement, ils sont encore plus démodés que leur musique. Il n'est rien que le public puisse moins supporter que des vedettes démodées. » Les Beatles apprécièrent la justice du verdict : ils apprennent dans le même

En 1965, la reine Elisabeth fête les Beatles à la dignité de membres de l'Empire britannique.

De gauche à droite : Paul McCartney, Stuart Sutcliffe (le futur Ringo Starr), George Harrison et John Lennon.



temps que deux de leurs chansons sont parmi les quatre titres les plus écoutés aux Etats-Unis. Cette consécration mondiale fait d'eux une institution nationale.

Harold Wilson pose à leurs côtés au cours de sa campagne électorale. Résultat de cause à effet ? Les travaillistes l'emportent en 1964. Richard Lester, jeune cinéaste américain de Londres, entreprend un film sur et avec eux, *A Hard Day's Night* (Quatre garçons dans le vent), où se déchaînent l'humour de la petite bande et l'hystérie de ses fans.

Le filon

Rien qu'à la voir, des dizaines de filles s'évanouissent ; au premier accord, les hurlements couvrent le début du concert. Outre-Atlantique, où ils additionnent les tournées, les gradins des stades croulent sous les ovations de dizaines de milliers d'adolescents en transe. L'esprit d'entreprise, toujours en éveil, exploite le filon : à la sortie, on se précipite sur les perruques, tasses, verres, draps, bas, papiers peints, à l'effigie des héros. Aucun pays n'échappe à la « beatlemania ».

Sa Majesté Elisabeth II doit s'incliner devant pareille contribution à la balance commerciale. En 1965, elle élève les Beatles — ainsi que Mary Quant — à la dignité de membres de l'Empire britannique. La même année, les quatre amis

reviennent à Paris. En vedettes, cette fois. Les organisateurs de leurs deux concerts à la porte de Versailles redoutent tant la foule qu'ils viennent les cueillir en hélicoptère à Orly pour les amener directement sur scène. Délire : ce coup-ci, les Français sont tous dans le vent.

Le *Yellow Submarine* anglais fonce gaiement sur nos côtes, torpillant à coup de jeux de mots subtils notre jeunesse, qui y verrait volontiers une motivation à se perfectionner dans la langue de Shakespeare, de leurs professeurs. Hélas ! Ceux-ci ne savent où donner de la fêle face à ces filles qui ont progressivement la jupe au ras des fesses et ces garçons la frange au ras du sourcil.

Jamais parents ne furent plus généreux en argent de poche pour tenter de rallonger ici et coquer là. Géniteurs et fournisseurs ne s'arrêtent qu'aux apparences sans chercher à démentir ce qui distingue les champions. Plus attentifs, ils seraient compris que si les Rolling Stones, au succès plus tardif, sont incontestablement teigneux et avouent bientôt sans ambages leur sympathie pour le diable, les Beatles se complaisent dans la dérision avec leur uniforme sans col et leurs chansons où, sous la buette, perle l'ironie. Ces deux styles antinomiques se valorisent l'un l'autre au point que les fans — et leurs détracteurs — sont moins attachés à l'un

ou l'autre groupe qu'à la musique anglaise en général.

Tout le monde a l'œil fixé sur l'Angleterre. Londres est devenue le point de mire, le phare, la « ville des jeunes », comme l'écrivit un critique anglais. Londres, certes, mais plus précisément Carnaby Street, haut lieu de toutes les excentricités, de toutes les extravagances vestimentaires : les jupes, désormais réduites à une simple bande de tissu, ont atteint leur top niveau. A défaut d'étoffe, ce qui désespère l'industrie textile, on en rajoute sur le maquillage et les accessoires : aux yeux soulignés comme des faire-part de deuil, chapeaux démesurés, bottes cuissardes qui, entre leur extrémité et le début du vêtement, révèlent des collants (les bas sont démodés) à dessins en dentelle de coton. Les garçons ne sont pas en reste d'audace et somment allègrement le gars du vieux chic anglais. C'est peut-être la décadence, mais elle est franchement joyeuse, inventive et, ça va de soi, échevelée.

On est tenté, en y pensant, de parodier le mot de Talleyrand : « Qui n'a vécu ces années anglaises ne sait pas ce qu'est la douceur de vivre... All things must pass, chanteur George Harrison quand les Beatles, au début des années 70, auront décidé de se séparer.

MICHEL WINOCK.

les variétés PAR CLAUDE SARRAUTE

LES BEATLES

George, John, Paul et Ringo, M.B.E. (Members of the British Empire) ont pris leur revanche sur Paris. Le succès s'avère de leur dernier passage à l'Olympia est effaçé par une scène de trame collective auprès de quoi l'accueil réservé au premier concert par la foule motorisée ne fut qu'un surcroît apathique. La question d'un échec possible ne peut d'ailleurs même plus se poser : de Tokyo à Sydney, de Montréal à Milan, d'Helsinki à San-Francisco, il semble que nous ne nous occupions d'un rien, de la mode dans d'un sacrifice, au même moment.

J'ai déjanté les talents que les Anglais commencent à peine à s'en apercevoir : depuis un an environ Londres est la ville d'Europe qui attire le plus de visiteurs étrangers. Il n'y a pas si longtemps que ne s'y rendait que par une salle comble, une salle de concert.

Les Anglais commencent à peine à s'en apercevoir : depuis un an environ Londres est la ville d'Europe qui attire le plus de visiteurs étrangers. Il n'y a pas si longtemps que ne s'y rendait que par une salle comble, une salle de concert.

« cinq ou six, je ne sais plus » de nationalités et de qualités différentes qui ont précipité les Beatles au milieu (lequel, n'y avait-elle, soit dit en passant, que trois petits quarts d'heure).

Et puis rappelez-vous que ces moins de vingt ans ont payé leurs places entre 20 et 50 F (un marché noir) et que nous sommes, par là, en période d'excès. On ne se vante pas sous peine de « participation », que l'on ne nous rebute pas les oreilles avec le vaudou, les danses exotiques, le « sens de la fête » et les « réactions pour sociologues ».

JEUNE ANGLETERRE

Une génération qui tient le haut du pavé Par BERNARD CASSEN

AU JOUR LE JOUR SIC TRANSIT

Dernière nuit, le sens de l'humour et il a dû sourdre dans les Beatles en passant à travers les années. Je doute que les ombres des salons victoriens qui hantent les esprits soient également appréciés de plus à cette rencontre avec la jeunesse ? Et les Beatles n'ont-ils pas davantage à y perdre ?

Fortune : c'est « swinging », qui désigne une vibration, une pulsation rythmique, donnant presque une ambiance stimulante ou un air entraînant. Londres dans le « swinging », « swinging » dans l'Angleterre semblent avoir... (17 août 1966.)



Christine KEELER.

Demain : Les hebdomadaires font peau neuve.

ملكتنا امنا للاصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Francis Girod tourne « Descente aux enfers »

Les nuits chaudes de Cap-Haïtien

C'est en Haïti, où la population se remet d'une dictature de trente ans, que Francis Girod vient de filmer Descente aux enfers. Une histoire de David Goodis adaptée par Jean-Loup Dabadie, interprétée par Claude Brasseur et Sophie Marceau...

apporte 11 millions et conserve la plupart des droits du film. Le roman de David Goodis, Descente aux enfers : à la Jamaïque, un couple mal uni, lui alcoolique, elle frigide...



A gauche : Claude Brasseur dans les rues de Jacmel. Ci-dessous : Claude Brasseur, Sophie Marceau et Francis Girod.

Catherine Deneuve). Claude Brasseur et Sophie Marceau sont ses premiers choix. Lui sort de films médiocres et revient au théâtre à la rentrée avec Roger Planchon...

On a vécu sans difficulté à Port-au-Prince, où l'environnement est confortable ; plus laborieusement à Jacmel. Le temps est lourd, la ville n'est que la révolution grondante...

Le plus courant des billets de banque d'Haïti est celui de 5 gourdes. En effigie, le portrait de Jean-Claude Duvalier, président à vie...

C'est dans ce pays à peine sorti, depuis le 7 février, de vingt-neuf années de tyrannie, que se sont retrouvés une cinquantaine de techniciens et de comédiens français...

Descente aux enfers sera un film cher, 25 millions de francs, dont le montage financier a été malaisé. « Un film ne doit coûter que ce qu'il coûte », expliquait un jour Sergio Leone...

Vaudou et misère

Pour Francis Girod, cette « murder story » est l'histoire d'une passion. La dérision qu'il affectionne n'est plus de mise, non plus que la tendre ironie de Dabadie pour ses quinquagénaires et leurs états d'âme...

Le totalitarisme mou et corrompu de « Jean-Claude » prévaut alors dans l'île, comme l'analphabétisme, la dépendance économique et la mortalité infantile...

dictatures souvent sanglantes, évoquées en particulier par Anatole France dans le Chat moine. L'île, c'est aussi la disposition de son peuple pour la peinture, dont les « tap-tap » (transports collectifs) baroques...

Ariel Zeitoun hâta cependant à tourner là-bas sous l'ancien régime. Vient février, l'émotion populaire, le lâchage américain et la fuite des Duvalier. Et aussi des troubles, quelques exécutions, des barrages insurrectionnels un peu partout...

Un Anbelin Jolicœur en est un exemple : personnage des Comédiens de Graham Greene, ce dandy en costume immaculé, complaisamment appuyé sur une canne à pommeau, tient table ouverte à l'Océan...



vrai, l'ami de Pierre Brasseur, père du principal interprète de Descente aux enfers. Et pour une fois que la France, bien peu présente sur l'île depuis trente ans, semble se rappeler son existence...

Il a fallu tout importer. Les interprètes, d'abord. Francis Girod, qui conçoit depuis peu avec passion et profit au Conservatoire, est un metteur en scène de stars (Romy Schneider, Gérard Depardieu...

que, sinon ses causes profondes. La misère de Port-au-Prince, les bidonvilles comme à Rio ou à Calcutta, la rue comme abri nocturne, le modèle américain : les plaques de rue et d'immatriculation, les programmes de télévision rappellent la proximité des Etats-Unis et du Canada...

Le Contrat Comme à guignol

Une turpie au début, une turpie à la fin. Au début, on tue des gentils (des flics), à la fin, des méchants. Au milieu, Arnold Schwarzenegger, le bel Arnold, le barbare, le Terminator, un cœur qui bat sous les biceps gros comme des ballons de rugby...

« Anne Trister », de Lea Pool Une femme qui se cherche

Elle a vingt-cinq ans, elle est juive, elle s'appelle Anne Trister. La mort de son père, en Israël, la rend vide ; comme le désert où un cimetière isolé a recueilli le vieux homme. Alors, Anne laisse tout ; sa mère, la Suisse où elle vit, ses études de peintures aux Beaux-Arts, un homme...

Jean-Luc Godard veut Nixon

En pleine préparation de son Roi Lear (dont l'auteur-scénariste Norman Mailer tient la vedette, avec tous sa famille), Jean-Luc Godard a, pour l'un des rôles du film, pris contact avec... l'ancien président Richard Nixon. Dans un style purement godardien, il s'agit d'une opération d'inspiration...

« Le bonheur a encore frappé » Néant

Deux mystères entourent ce premier film criminel calamiteux d'un cinéaste de vingt-sept ans, Jean-Luc Troignon : 1) il a été sélectionné à Cannes dans la section Perspectives du cinéma français ; 2) il a été en partie financé par le ministère de la Culture. A part ça, rien. De l'humour et du bien dégoûté, bien garbe, intraduisible, irresponsable. C'est l'histoire d'un mec, minable, employé dans une usine d'armement (Jean-Luc Bideau), de sa femme, lamentable, caennaise d'un ciné porno, de sa mère, ivrogne et paraspérologique, de son fils, drogué et chômeur, de sa fille, handicapée et entouré d'un best-seller autobiographique intitulé Quand les couilles auront des dents...

Abraham Polonsky bien vivant

Sur la foi de sources qui sembleraient irréfutables, et qui, d'ailleurs, ont induit en erreur d'autres journalistes, j'ai indiqué, dans ma critique de Willie Boy (Le Monde du 18 juillet), que le réalisateur Abraham Polonsky était décédé en 1980. Bertrand Tavernier, de retour des Etats-Unis, m'informe qu'il a rencontré Abraham Polonsky bien vivant (il enseigne dans une université de Californie) et qu'il prépare avec lui un film sur le maccarthysme. Comment réparer une telle bavure ? En adressant des excuses au cinéaste, bien sûr, et en se réjouissant que l'avenir lui apprenne...

Advertisement for the film 'NAZARIN' by Luis BUNUEL, featuring a man in a dark setting. Text includes 'V.O. / REFLET LOGOS', 'ELYSEES LINCOLN • PARNASSIENS', 'Un film de Luis BUNUEL', 'Prix international Festival de Cannes 1959', and 'Francisco RABAL'.

Handwritten Arabic text: ملكة جمال العالم

Gao Xiang est chinois. Il ne vient pas de la porte d'Italie, mais de Nankin - Institut de recherches sur les littératures étrangères...

Nous sommes en 1986, Gao Xiang a obtenu une prolongation de son visa. Il trouve que Paris a changé d'aspect, que le niveau de vie de la moyenne bourgeoisie a augmenté...

Le Chinois d'Avignon

Les gens choisissent pour se nourrir les produits de qualité supérieure. Le nombre de spectacles qui se donnent à Paris le laissent stupéfait...

Gao Xiang est gai, volubile, curieux. Il découvre les tumultes d'Avignon et s'en amuse. Il demeure discret sur les spectacles, par timidité...

Lui-même a traduit la Cantatrice chauve : « Le tac au tac des répliques, c'est un peu comme les dialogues comiques dans les farces traditionnelles... »

Le Théâtre de l'Absurde est connu en Chine. Gao Xiang en rejette d'un grand rire le pessimisme, les angoisses petites-bourgeoises...

Les Chinois sont assez subtils pour détecter la critique sociale là où on ne l'attend pas. Ils y tiennent. Pourtant, l'an dernier, les responsables culturels ont fait venir Marcel Maréchal pour qu'il monte à l'identique ses Trois Mousquetaires...

COLETTE GODARD.



POLYPHÈME Dominant les arcades, les toits de la ville, le géant floué par le rusé Ulysse sort de son sommeil séculaire. Bientôt, son visage sans lèvres aux yeux vides rejoindra le corps balourd...

Les musiques africaines

Les traditions bouleversées

Le groupe éthiopien Roha Band n'est pas venu. On attendait beaucoup, à Avignon, les deux stars Mahmoud Ahmed et Neway Debebe...

autre image que celle de la famine ; c'est dommage pour le festival, qui, après s'être ouvert l'an dernier à l'Inde, a choisi de faire découvrir quelques uns des multiples aspects de la créativité africaine...

portait ce costume-là. Il jouait tranquillement dans une forge, aidant, par les notes claires de sa sanza, le forgeron à fabriquer des bracelets de bronze...

FIGURES

Moke, Cheri Samba

Les imagiers féroces de Kinshasa

Sculptures en ciment peint du Nigeria et peintres autodidactes du Zaïre, l'Afrique apporte étonnante ! Hyperréalisme, chronique des mœurs, arts des temples et de la rue...

se retrouve vite abandonné, à la rue. Il dort sur les trottoirs, ne survit qu'en fouillant les poubelles. Moke commence à peindre avec ses doigts sur du carton...

tout, par terre, dans ses cahiers (il vendait aux copains). Quand il est arrivé à Kinshasa tout seul, en 1972, contre l'avis de ses parents, il s'engage chez un peintre comme assistant...

C. H.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 à 22 h ; sam. et dim., de 10 à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-71-12-33).

QU'EST-CE QUE LA SCULPTURE MODERNE ? Jusqu'au 13 octobre. Grande Galerie.

MAGNELL. Ardoises et collages. Jusqu'au 21 septembre. Salle d'art graphique.

DEBORAH TURBEVILLE. Jusqu'au 29 septembre. Galerie du Forum.

ENZO CUCCHI-TONI GRAND-LA REVUE PARKETT. Jusqu'au 24 août. Galerie Contemporaines.

LE GRAND PARIS. Un projet en la Mission Beaudouin. Jusqu'au 1er septembre.

CRÈME DANS LE CRÈME. Jusqu'au 8 septembre. LEUX ? DE TRAVAIL. Jusqu'au 13 octobre. CCL.

IMAGES DE TRAVAIL. Jusqu'au 29 septembre. BPL.

REGARD COMPLEXE. Photographies de châteaux par M. Cormier. Jusqu'au 8 septembre. Foyer de la salle Grawert.

SENS DESSUS DESSOUS. Atelier des enfants, rue de la Chapelle. Entrée libre. Jusqu'au 30 août.

Musées

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LANTIER. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Du 12 à 19 h. Jusqu'au 29 mars 1987.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA TAPISSERIE DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE (collection de la Ville de Paris). Jusqu'au 17 août - LA RENAISSANCE AU PETIT PALAIS. Nouvelle présentation des collections permanentes. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 à 17 h 40. Entrée : 10 F.

MARQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'Océanie. Collection Girardin. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 21 septembre.

MEUBLES ET OBJETS D'ART 1928-1937. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). En permanence.

REBECCA HORN. Neuf et jour sur le dos du serpent à deux têtes - FRANÇOIS PERRODIN - REINER RUTHEN-BECK. Entre chien et loup. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre.

MARINETTE CUCO. Herbes. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 octobre.

GEORGES MÉLIÈS - KEIICHI TAHARA. Musée de la Ville de Paris - MARCHÉ TRIVIER. Jusqu'au 26 septembre.

ANDRÉ FRANÇOIS. Jusqu'au 8 septembre. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (45-43-50-75). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

ART ANIMALIER AU TEMPS DES DERNIERS SHOGUNS. XVIII^e-XIX^e siècle - ANIMAUX D'ÉDO. Fonds Ceramachi, 1871-1872. Musée Ceramachi, 7, avenue Voltaire (45-43-50-75). Sauf lundi, de 10 à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 octobre.

PAUL POIRET ET NICOLE GROULT. Maîtres de la mode art déco. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-I^{er}-de-Sorbès (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 octobre.

JEAN CLAREBOUDT V. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er septembre.

RENÉ PIGNON et vitraux de Paris. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Jusqu'au 12 octobre.

SIGNE ET CALLIGRAPHIE. Musée national des arts africains et océaniques, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Entrée : 20 F ; dim. : 10 F. Jusqu'au 15 septembre.

EN province

AIX-EN-PROVENCE. Thomas Gieb et sa patrie : la tapisserie. Musée des Tapissiers, 28, place des Martyrs-de-la-Résistance (42-21-05-78). Jusqu'au 15 septembre.

ALBI. Geer Van Velde. Musée Toulouse-Lautrec, Palais de la Berbie (63-54-14-09). Jusqu'au 8 septembre.

ANGERS. Nature de l'art. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée ; Tableaux photographiques. Galerie de Pré, rue Brézeau ; Figurines des années 80. Nouvel théâtre, place Louis Imbach. Jusqu'au 31 août.

ANNÉCY. Ensembles 80 : œuvres de FRAC Rhône-Alpes. Musée-château (50-45-29-66). Jusqu'au 1er septembre.

ARRAS. Arras-Nemours. Musée, ancienne abbaye de Saint-Vaast, 22, rue Paul-Doumer (21-71-26-43). Jusqu'au 18 août.

ANGOULÊME. Peintures de Jean-François Lacaille. Frac Poitou-Charentes, Hôtel Saint-Simon, rue de la Cloche Verte (45-92-87-01). Jusqu'au 20 septembre.

AUBE. Les côtés serrués de l'œuvre de la comtesse de Ségor. Musée Ségor-Rospignan (33-24-01-68). Les vendredis, samedi, dimanche et lundi, de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

AUXERRE. Peintres aux fourneaux. La postérité nous par la peinture. Maison du Tourisme, 1-3, quai de la République (86-52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

AVALLON. Fête-air de sculptures polonoises. Esplanade en bas de la rue Bequillois. Renseignements au : 86-34-28-78. Du 28 juillet au 24 août.

AVIGNON. E. et E. Polignac : travaux au Petit Palais, 1986-1986. Place du Palais-des-Papes (90-86-44-58). Jusqu'au 28 juillet. Victor Leydet, 1861-1944. Bâtiment, promenade du « Draine de la vie ». Salle de théologie, Palais des Papes. Jusqu'au 9 août.

BOYONNE. Hans Sailer. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-59-08-52). Jusqu'au 15 septembre.

BELLAC. XXXIII^e Festival national Jean Giraudoux. Pierre Mabilly ; Didier Mathien, 8, avenue Jean-Jaures (55-68-76-03). Jusqu'au 31 août.

BORDEAUX. Hommage à Bonnard. Musée des beaux-arts, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 25 août. - Gilbert and George. Capc, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 7 septembre.

BOULOGNE-SUR-MER. Francis Mœchel-Gravere. Les Pipas, 37, rue des Pipas (21-30-28-01). Jusqu'au 26 juillet.

BOURBON-EN-BRESSE. Sculptures de la collection Dalmeida - Sculptures de Michel Gérard. Prière de Bron, 63, boulevard de Bron (74-22-22-31). Jusqu'au 27 juillet.

CAGNES-SUR-MER. Dix-huitième Festival international de la peinture. Château-musée Grimaldi (93-20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS. Jochen Gerz. Œuvres sur papier photographique 1983-1986. Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 8 septembre. Christian Zalcman en les défilés de la costume. Galerie de l'Association Point, 13, bd Gambetta (21-36-27-40). Jusqu'au 15 août.

CANNES. Grand maître de la sculpture. Mémorial d'une collection. Soles de la Malmaison, 47, La Croixette. Jusqu'au 21 septembre.

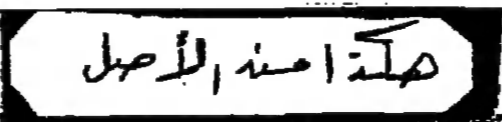
DIJON. Trésors donation Granville. En permanence - Bourse. Jusqu'au 8 septembre. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11) ; Hôtel de ville et Musée, de Moyon Agé au TGV. Quête de Flore, Palais des États de Bourgogne (80-67-01-01). Jusqu'au 17 août.

Michel Lepareur peintre expose à la GALERIE V. VALAT 38, rue Jean-Jaures 26240 Saint-Vallier Tél. : 75-23-34-69

MUSÉE DE L'HOMME Palais de Chaillot Côté Femmes et si la féminité est universelle, la vision que nous en avons n'est pas à T.L.L. sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15 à partir du 22 mars

MUSÉE RODIN 77, rue de Varenne (7^e) - M^e Varenne Jean CLAREBOUDT / Condition V installation présentée dans les jardins du musée tous les jours (sauf mardi) de 10 h à 17 h 45 DU 18 JUIN AU 1^{er} SEPTEMBRE

Mer d'huile et huiles sur toile. Beaux Arts Magazine vous offre avec son numéro de juillet, un guide format de poche de 64 pages, sur tous les musées et les expositions de la France en vacances. "Guide Expos et Festivals Eté 86" gratuit avec Beaux Arts Magazine chez votre marchand de journaux. Beaux Arts



La Cité de la musique

Un pari pour le XXI^e siècle

La Cité de la musique, qui doit s'élever en bordure du parc de La Villette, va bientôt commencer à sortir de terre. Le ministre de la culture vient de confirmer sa réalisation. Elle devra remplacer le vieux Conservatoire de la rue de Madrid, à bout de souffle. Une occasion de rénover l'enseignement de la musique en France.

L'architecte Christian de Portzamparc et Marc Bleuse, le directeur du Conservatoire national de musique, passeront des vacances sans cauchemars : la Cité musicale, c'est officiel, sera bien construite à la Villette.

Si le programme se prend pas trop de retard, elle devrait ouvrir ses portes en 1992. Il est plus que temps. Les derniers concours disputés par les élèves violonistes se sont déroulés salle Gaveau, louée pour la circonstance. Impossible en effet de faire passer une audition dans le vieux local de la rue de Madrid. L'acoustique y est déplorable, les murs minces comme des feuilles de papier à musique. L'orgue, qui a besoin d'être revu de fond en comble, campe dans les anciens locaux de gymnastique. Les rares volumes satisfaisants — pour la musique de chambre — sont situés dans l'ancien collège des jésuites où Gabriel Fauré installa le Conservatoire en 1911.

Marc Bleuse, responsable de cette institution assouffie de crises périodiques, asphyxiée par le manque d'espace et qui chaque année doute davantage d'elle-même. « Cette maison connaît depuis longtemps une fâcheuse décadence, dit d'ailleurs Marc Bleuse. L'exiguïté des locaux nourrit des pesanteurs psychologiques.

phone, mais il avait été vu. Inutile de préciser qu'un gouffre sépare le Conservatoire du monde professionnel. Néanmoins, tous les « grands » d'aujourd'hui, Pierre Boulez en tête, sont passés par la rue de Madrid, même à contrecoeur.

Vers 1960, André Malraux et Marcel Landowski relancent l'enseignement musical en France. De nos jours, le pari est de justifier chaque parcelle. Le coût du projet s'élève à 630 millions de francs. Mais sur cette somme, 150 millions proviendront de la vente de terrains de la rue de Madrid et de la concession d'un futur parking.

Enfin, un atelier de 400 m² permettra de présenter des spectacles mêlant plusieurs disciplines, œuvres contemporaines originales et danses comprises. En outre, la cité disposera de deux plateaux d'orchestre (270 m² et 170 m²) avec quatre salles de répétition et d'un autre destiné au jazz. Neuf salles sont prévues pour l'enseignement de la musique de chambre. Les choristes auront à leur disposition quatre amphithéâtres (l'un de deux cent cinquante places, les autres de cinquante places).

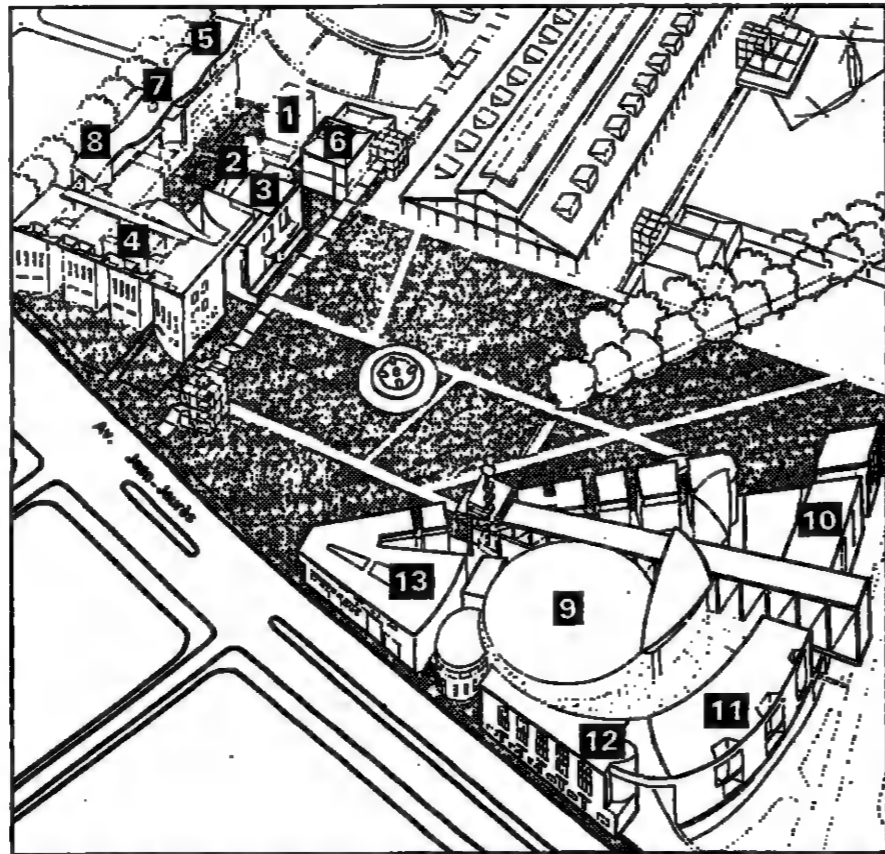
s'ouvrent à d'autres formes musicales. Le Conservatoire doit être le creuset du renouveau musical en France. Pour cela, il faut qu'il existe un lieu nouveau où le brassage des styles se fasse. La Cité de la musique sera ce lieu.

Si l'architecte, c'est selon Goethe, une « musique pétrifiée », Portzamparc pratique, lui, un art de mouvement. A l'est de l'avenue Jean-Jaurès, des constructions basses, les locaux d'enseignement, fragmentés, éclatés. A l'est, un ensemble plus dynamique, les salles de répétitions et de concert, avec le musée qui se développe de part et d'autre d'un passage en forme de coque. C'est l'acoustique qui a déterminé la forme des bâtiments, affirme l'architecte. Mais la somme des bâtiments, imbrication savante de creux, de défilés, de décrochés, sacrifiée à une savante et très subtile esthétique que ses destructeurs qualifient sans doute de formalisme. Une immense géométrie qui unit la ville au parc et se poursuit, au-delà, vers le Zenith la Cité des sciences.

En dépit de son renouveau, la musique ancienne est négligée rue de Madrid pourtant riche d'un musée où tous les instruments de musique occidentaux sont représentés, génération après génération. Faut-il dire, encore une fois, une bonne part d'entre eux sont entassés dans les caves du bâtiment. D'autres sont en caisse, à Fontainebleau.

Le musée sera, à La Villette, entièrement réorganisé. « Il ne se contentera pas de présenter une typologie des instruments de musique, précise Marc Bleuse, le public pourra suivre leur évolution à travers les âges, mais il pourra aussi les entendre. Il sera ponctué de « loges » où, à heures fixes, les élèves interpréteront des œuvres. A côté du musée proprement dit, un ensemble de laboratoires de restauration, de centres de documentation organologique feront de ce centre, un outil incomparable. Il sera largement ouvert au public et devra fonctionner en liaison étroite avec les professionnels de la facture instrumentale.

Le creuset d'un renouveau. Au centre de la Cité de la musique, orgueil de l'architecte, la salle des concerts, parallélogramme rectangulaire inscrit dans une ellipse, pourra accueillir de huit cents à mille deux cents personnes. Christian de Portzamparc, qui a longuement consulté Pierre Boulez à ce sujet, a prévu un grand sol plat qui peut recevoir cinq configurations d'orchestre différentes. Cette salle sera partagée entre le Conservatoire de musique et l'IRCAM. Sans états d'âme. « Aujourd'hui, constate Marc Bleuse, les musiciens d'avant-garde sont moins dogmatiques et les amateurs de musique traditionnelle



- 1. Art lyrique. 2. Orgue. 3. Danse. 4. Salles d'études. 5. Logements étudiants. 6. Théâtre Présent (ne fait pas partie de la Cité). 7. Gymnase. 8. Médiathèque. 9. Salle de concerts modulable. 10. Musée et salles d'exposition. 11. Logements étudiants. 12. Bureaux de l'Ensemble intercontemporain. 13. Partie commerciale.

Au début du siècle, le Conservatoire participait pleinement à l'évolution de la vie musicale. A partir des années 30, une coupure se produit, aggravée par le manque de crédits. « Le Conservatoire avait été un centre d'une école musicale florissante, précise Marc Bleuse. Il détenait un trésor que les musiciens ont voulu préserver. L'enseignement de plus en plus coupé de la vie s'est fossilisé. A partir de 1960, le nombre des élèves s'est brusquement accru. Il est devenu indispensable de leur offrir des disciplines nouvelles et complémentaires. L'absence de moyens n'a pas permis de répondre à cette attente. Quand je suis arrivé ici, en 1984, il n'y avait aucun moyen d'enregistrement. Ni son ni vidéo. On m'a bien signalé la présence d'un magnéto-

graphes et de la vie professionnelle. « Pour cela, il faut que les élèves puissent travailler dans des conditions d'auditions réelles, devant un public. Ici, les locaux sont si exigus que bon nombre d'assistants sont obligés de recevoir les élèves chez eux. Nous devons constamment jongler avec les horaires et Pierre Boulez a dû renoncer à monter l'Américain de Varèse, faute de place. »

Un théâtre à l'italienne. A La Villette, trois classes « publiques » apporteront aux élèves l'expérience de situations professionnelles. L'une de deux cent cinquante places est destinée à l'orgue et à la musique de chambre. Pour l'art lyrique, un petit théâtre à l'italienne de quatre cents places sera construit, avec fosse d'orchestre, cage et dessous de scène.

EXPOSITIONS

- DUNKERQUE. Christoforo. Rétrospective. Jusqu'au 20 septembre. Musée de la Ville.
NANTES. Giuseppe Penone. Musée des Beaux-Arts. 10, rue Croix-Rouge (40-74-52-56). Jusqu'au 30 septembre.
NANCY. L'Esprit abstrait. Jusqu'au 30 septembre.
NORLAC. Trésors d'Art sacré du Cher. Abbaye (48-96-23-64). Jusqu'au 30 septembre.
PLOUGUEL. Calder à la Roche-Jeanne. Musée de la Roche-Jeanne.
PONT-AVEN. C'est au. Jusqu'au 30 septembre.
REIMS. Klaus Rühle. Palais du Tau.
RENNES. De Bassano à Grosse. Peintures françaises et italiennes des XVII^e et XVIII^e siècles. Musée des Beaux-Arts.

- STRASBOURG. Gaston Ponce, design et architecture 1975-1985.
TANLAY (Yonne). James Ensor, peintures, dessins, gravures.
TOULON. Berlin aujourd'hui. Musée de Toulon.
TOULOUSE. Talon, miroir du temps. Musée Paul-Dupuy.
LA TOUR D'AIGUES. Trésors du Centre international des estampes.
TOURS. Magist : A proximité des poètes.
TROYES. Caaky. Musée d'Art moderne.
USSEL. Peinture tripla. Hôtel de ville d'Usel.
UZERCHE. Espagne-estampes.
VALENCE. Néolithique, premières civilisations agricoles.
VALENCIENNES. L'Académie de peinture et sculpture à Valenciennes au XVIII^e siècle.
VAL-DE-VEZLE (Marne). Roger Assolant.
VASSIVIERES-EN-LEMOUSIN. Martin Sankly/Groupe Tonon.
VEZELAY. Arpad Szenes. Ancien docteur des Miniers.
VILLENEUVE-D'ASCQ. A. Barrois et M. Dejardin - R. Frenin - R. Deparis - J. Meyers.
VILLENEUVE-D'ASCQ. Musée de la Ville.
VILLENEUVE-D'ASCQ. Musée de la Ville.

Le sort de l'Opéra de la Bastille

Les propos différents, sinon contradictoires, tenus par M. Léotard et M. Chirac concernant le sort de l'Opéra de la Bastille (Le Monde du 18 juillet et du 22 juillet) surprenent les milieux musicaux. Et cela d'autant plus qu'une négociation était engagée avec la direction du budget pour chiffrer le coût de la solution proposée par M. Léotard (soit entre 320 millions et 350 millions de francs de fonctionnement pour l'Opéra de la Bastille et le palais Garnier, qui garderait sa vocation lyrique, la salle Favart étant dévolue à une exploitation privée).

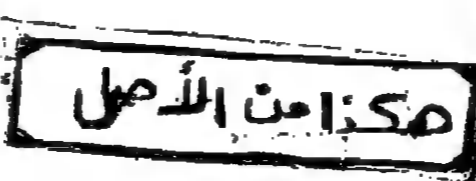
Rappelons que l'enjeu est considérable : c'est la dernière chance, à vocation humaine, pour que Paris dispose d'un opéra moderne (pour lequel 720 millions de francs ont déjà été dépensés et 1 528 millions engagés) et conforme à ses besoins. Même en réalisant 700 millions de francs de travaux au palais Garnier, les installations techniques demeureraient insuffisantes et anachroniques et l'exploitation resterait un gouffre financier, sans que soit ajouté un siège à la salle. Faire de la Bastille un auditorium semble un pari aussi dangereux que coûteux : il y a peu de chance pour qu'une salle de concert de 2 700 places soit rentable à long terme, et tout le système des lieux de concerts parisiens en serait destabilisé. En revanche, rien n'empêche de donner des concerts et des ballets en alternance avec les représentations lyriques dans une salle d'opéra. La solution de compromis préconisée par M. Léotard semble donc la plus sage, et elle seule préserve l'avenir.

Notons que l'arrêt du chantier de la Bastille, décidé jusqu'au 31 juillet, coûte 750 000 francs par jour de fermeture. J. L.

24 JUILLET / 12 AOÛT L'ÉTÉ MUSICAL DE VICHY. réalisé par le Grand Théâtre de Bordeaux / Direction : Gérard Boireau. avec les Orchestres Symphoniques de Rouen et de Vichy. Le Ballet et chœurs du grand théâtre de Bordeaux. Directions : Paul Ethuin et Alain... A vos longues journées consacrées à vos sports favoris, à vos loisirs, à vos rendez-vous avec vos amis, à vos rencontres pour ensemble...

USA LANGUAGE. Prenez l'accents américain. L'anglais tel qu'on le parle en Amérique. Stages d'été: juin - juillet - août. Sessions 2 semaines. Petits groupes. Professeurs Américains. COUNCIL. Centre Franco-Américain. 1, place de l'Odéon, 75006 Paris. Tél.: 46 34 16 10.

Le Monde. PUBLIÉ PAR LE GÉNÉRAL. Renseignements: 45-55-91-82, poste 4344.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films...

Mercredi 23 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Feuilletton : Les aventures du jeune Patrick Pécourt. D'après le roman de Justus Pfauze, réal. Gero Erhardt...

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

150 jusqu'au 30 juillet sur tout l'éclairage de jardin et toutes les armoires de rangement. Samaritaine

- 20 h 35 Téléfilm : Marie Love. Réal. Jean-Pierre Richard. Scénario Jean-Pierre Richard et D. Van Cauwelaert...

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 36 Variétés : Francofolies. Es diffusé de La Rochelle. Avec Mann Dibaogo, Kalam, Touré Kouadio...

Jeudi 24 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 14 h 45 Les habits du dimanche. 15 h 35 Quarté. 16 h 45 Croque-vacances. Réal. M. Pepperoni...

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 14 h 20 Série documentaire : Un monde différent. Parc naturel d'Elosha, réal. F. Rossié (rediff.). 15 h 20 Sports été...

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17 h 45 Reprise : Thalassa (diff. le 23 juillet). 18 h 15 Série : Cheval mon ami. Fantasia, émission de Jean-Paul Blondane...

CANAL PLUS

- 14 h, Ça va faire mal ☐ film de Jean-François Davy. 15 h 30, Le justicier de nuit ☐ film de Jack Lee Thompson...

LA « 5 »

- 18 h 40, Fenillette : Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Cinq ; 21 h 25, Série : Kojak ; 22 h 25, Musique : Cinq sur cinq ; 23 h 25 à 3 h 10, rediffusions.

TV 6

- 14 h, Tonic 6 ; 17 h, Synthèse 6, invité : Alain Bashung ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, Profil 6, invité : Duras Duran ; 23 h, NRJ 6, (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

- 20 h, Ne va pas à El Kowchéd I, dramatique de Günther Eich (2e partie), Avec P. Michel, S. Clément. 21 h, Avignon ultra-son : journal sonore du Festival ; à 21 h 20, Musique africaine (Ethiopie) ; à 22 h 20, La pièce du jour ; à 23 h 30, Cappuccino ; à 22 h 50, Dossier : le Japon au féminin ; à 23 h 40, vidéo magas ; à 0 h 10, Formation de l'acteur ; à 0 h 25, Des yeux pour entendre ; à 0 h 35, Couleur locale.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 L'air de soir : œuvres de Haendel, Stravinski, Ravel, Wiener. 21 h 30 Concert (en direct du Zénith) : Keith Jarrett, au piano, J. de Johnette, batterie, Gary Peacock, basse. 0 h Jazz : Serge Lazarevitch Trio.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4275. 1 2 3 4 5 6 7 8 9. Grid for crossword puzzle.

HORIZONTALEMENT

- 1. Une femme toujours à la page. - II. Permet de ne pas perdre sa ligne ou de conserver sa bouteille. - III. Se prend d'un bon pas pour se tirer d'un mauvais. Inversé : quand on le reçoit, on peut faire les frais de la conversation. - IV. Fait toujours des repas d'affaires. Nom de baptême. - V. Nous enlève un poids mais nous donne une charge. Étendus dans la campagne. - VI. Permet de tirer droit. Article. A donc bien transpiré. - VII. Au cœur de la cité. Met donc en lieu sûr le fruit de son travail. - VIII. Échange de coups. Vaut le « coup » ou ne vaut pas grand-chose. - IX. Abréviation universitaire. - X. N'est donc pas borné. - XI. Peut craindre d'être dépouillé quand il est argenté. Personnel.

VERTICALEMENT

- 1. Donne un air comme il faut. - 2. Mauvaise mère. Négation. - 3. L'une tombe souvent bien, l'autre toujours mal. Fait réfléchir. - 4. Comme un cratère. Ordre de départ. - 5. Crie. Réunion de tiers. - 6. Note. Peut crier ou est très doux. - 7. Conclut une affaire. - 8. Assemblage de morceaux. Préposition. - 9. N'a donc aucune expérience de la vie.

Solution du problème n° 4274

- Horizontalement. 1. Cellule. - II. Épier. Cil. - III. Lot Néon. - IV. Lu. Cernes. - V. User. Gogo. - VI. Leçon. Mât. - VII. Inal. Ail. - VIII. Isalo. - IX. Enlève. BR. - X. Eisa. Élu. - XI. Bée. Lavate.

VERTICALEMENT

- 1. Cellulite. - 2. Épouser. Née. - 3. Lit. Ecaille. - 4. Le. Croisés. - 5. Urne. Avai. - 6. Erg. Aha. - 7. Économie. EV. - 8. Inégalable. - 9. Il. Sot. Ursu.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

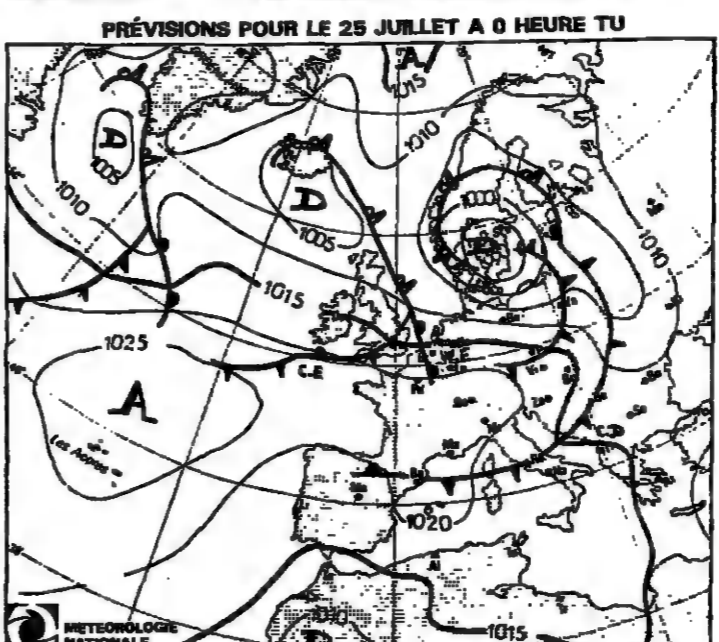
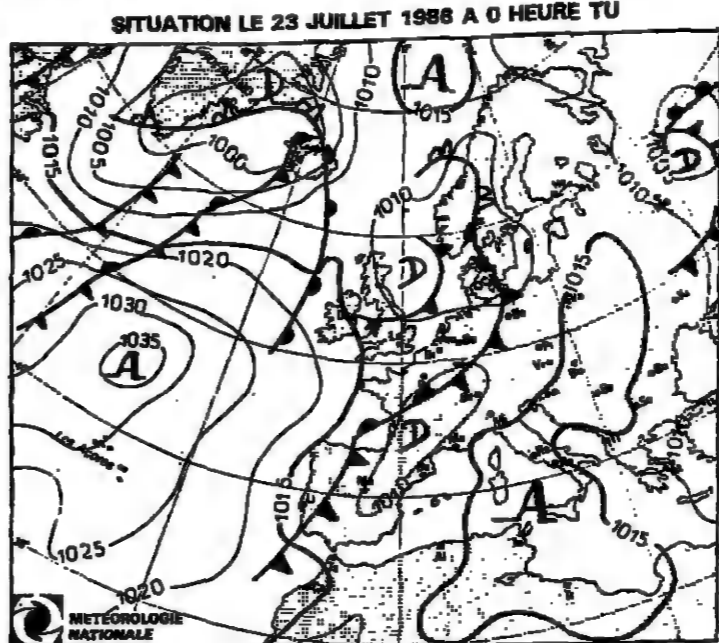
VENDREDI 25 JUILLET

- Les appartements royaux du Louvre. 15 heures, devant Saint-Germain l'Auxerrois (C.-A. Messer). - Le quartier des Halles. 14 heures, portail sud de Saint-Eustache (Paris passion). - Nouveaux souterrains et caves gothiques entre les Halles et le Marais. 14 h 30, métro Châtelet, sortie place Sainte-Opportune, lampes de poche (M. Bannasat).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 juillet à 0 heure et le jeudi 24 juillet à minuit.

Le front froid orange qui traversait la France mercredi s'éloignera vers le Sud-Est ; il sera suivi d'une hausse du champ de pression annonçant d'une part, l'arrivée à l'arrière du front, et d'autre part l'activité d'une nouvelle perturbation océanique qui atteindra jeudi soir les régions du Nord-Ouest.

Jeudi matin, les nuages seront abondants du Nord à la Lorraine (quelques petites averses sont possibles), ainsi que des Pyrénées au sud du Massif Central et aux Alpes, où des averses orageuses se produiront, en particulier sur le relief ; quelques bancs de brouillard isolés apparaîtront sur les pays de la Loire et le Bordelais, mais ils se dissipent rapidement.

An cours de la journée, le soleil pré-

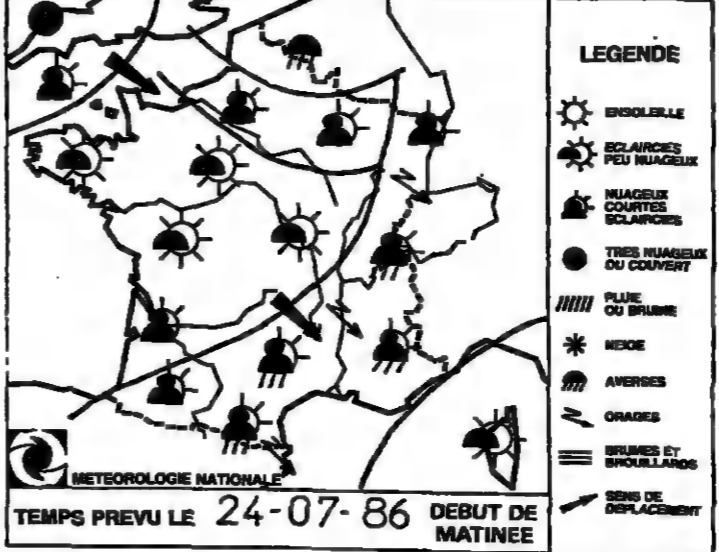


Table with columns: TEMPERATURES max/min - min/max le 22-7-1986 à 6 h TU et le 23-7-1986 à 6 h TU. Rows for various cities like AMSCD, PARIS, BORDEAUX, etc.

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Comm

reforme

de TDF et

définir

du plan

هنا اصل

هذا من الامم

Communication

Le débat sur l'audiovisuel

Les sénateurs réforment les statuts de l'INA, de TDF et de la SFP

Le Sénat a poursuivi, le mardi 22 juillet, l'examen des articles consacrés au service public, en s'intéressant au sort de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), de Télédiffusion de France (TDF) et de la Société française de production (SFP). Le texte du gouvernement prévoit la mise en concurrence de ces trois sociétés avec le secteur privé. L'opposition a tenté, en vain, de s'y opposer, en mettant en avant les difficultés économiques auxquelles ces organismes seraient alors exposés.

Le Sénat a poursuivi, le mardi 22 juillet, l'examen des articles consacrés au service public, en s'intéressant au sort de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), de Télédiffusion de France (TDF) et de la Société française de production (SFP). Le texte du gouvernement prévoit la mise en concurrence de ces trois sociétés avec le secteur privé. L'opposition a tenté, en vain, de s'y opposer, en mettant en avant les difficultés économiques auxquelles ces organismes seraient alors exposés.

SFP est responsable du sous-développement de la création privée et de l'inflation des coûts de production à la télévision. Les sénateurs communistes s'opposent à toute déstabilisation de la SFP et exigent pour elle une politique de développement. Les sénateurs socialistes, plus nuancés, souhaitent une évolution de la société vers une situation plus concurrentielle, mais sans déregulation brutale. Les deux groupes lient néanmoins à ce que la SFP reste à l'intérieur du service public.

Une étude sur l'information télévisée

Antenne 2 plébiscitée pour son indépendance

67 % des fidèles du journal télévisé sur Antenne 2 choisissent cette chaîne pour l'indépendance de son information. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par BVA sur un échantillon de 1 008 personnes représentatif de la population française de plus de dix-huit ans, du 30 mai au 5 juin 1986.

Le Carnet du Monde

Mariages

M. et M^{me} Charles-François Raton et leur fille, M. Philippe Raton, son neveu.

Décès

M. et M^{me} Jean Fareau, M. et M^{me} Guy Fareau, M. et M^{me} Pierre Fareau, M. et M^{me} Emilie Fareau. Leurs enfants et petits-enfants.

Mariages

M. et M^{me} Charles-François Raton et leur fille, M. Philippe Raton, son neveu.

Décès

M. et M^{me} Jean Fareau, M. et M^{me} Guy Fareau, M. et M^{me} Pierre Fareau, M. et M^{me} Emilie Fareau. Leurs enfants et petits-enfants.

M. Schreiner dénonce l'abandon du plan-câble

Abandon, régression, déstabilisation. M. Bernard Schreiner, qui vient d'être remplacé à la tête de la mission câble par M. Michel Pérard (le Monde du 15 juillet), n'a pas mâché ses mots pour exprimer, mardi 22 juillet, devant la presse, l'inquiétude que lui inspire, pour l'avenir du câble en France, l'actuel projet de loi gouvernemental.

Liberté, des difficultés concernant le choix des normes techniques, mais aussi des pesanteurs qu'entraîneront les appels d'offres, mettront en concurrence entreprises privées et Direction générale des télécommunications (DGT).

M. Schreiner s'est aussi inscrit en faux contre le « caractère idéologique » que le gouvernement impute aux objectifs de la mission en raison du coût de la fibre optique.

Mariages

M. et M^{me} André Lacaze, M. et M^{me} Pierre Lacaze, M. et M^{me} Bernard Lacaze, M. et M^{me} Jacques Lacaze. Ses neveux et nièces, Et ses amis.

Décès

M. André LACAZE, chef adjoint du réseau Action Overcloud (1941-1942), déporté, résistant.

Mariages

M. et M^{me} André Lacaze, M. et M^{me} Pierre Lacaze, M. et M^{me} Bernard Lacaze, M. et M^{me} Jacques Lacaze. Ses neveux et nièces, Et ses amis.

Décès

M. André LACAZE, chef adjoint du réseau Action Overcloud (1941-1942), déporté, résistant.

« Minute » change de patron

L'hebdomadaire Minute a changé de patron. La société Publications et médias, en cours de constitution, vient en effet de prendre une option majoritaire au sein de la SEPEM.

La société éditrice et M. Patrick Buisson, jusqu'à présent rédacteur en chef adjoint de Minute, a été nommé directeur de la rédaction. Sous l'impulsion de M. Montenay, un proche de M. Alain Madelin qui se définit comme « un industriel de sensibilité libérale, indépendant de toute formation politique ».

APPEL EUROPÉEN POUR LA PAIX EN AMÉRIQUE CENTRALE

1. Les signataires s'adressent à l'administration nord-américaine pour qu'elle respecte la sentence du 27 juin 1986 de la Cour internationale de justice de La Haye condamnant l'agression contre le Nicaragua.

Mariages

M. Jean Lafont, son épouse, M^{me} Marie Platon, M. et M^{me} Joseph Lafont et leurs enfants.

Décès

M. Jean LAFONT, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 19 juillet 1986, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Mariages

M. Jean Lafont, son épouse, M^{me} Marie Platon, M. et M^{me} Joseph Lafont et leurs enfants.

Décès

M. Jean LAFONT, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 19 juillet 1986, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC courts avec explications en français. Documentation gratuite. ÉDITIONS DISQUES BBCM 8, rue de Bern - 75003 Paris

APPEL EUROPÉEN POUR LA PAIX EN AMÉRIQUE CENTRALE. 1. Les signataires s'adressent à l'administration nord-américaine pour qu'elle respecte la sentence du 27 juin 1986 de la Cour internationale de justice de La Haye condamnant l'agression contre le Nicaragua.

docteur Georges MOUTHON, croix de guerre 1939-1945, maire adjoint honoraire de Meudon, ancien secrétaire général du Syndicat national des médecins omnipraticiens français.

Remerciements. M. Paul DELAROCHE, Et toute la famille.

IMPRIMANTES ELECTRONIQUES GLP 80 COLONNES MATRICIELLES GRAPHIQUES - QUALITÉ COURRIER. Pour ceux qui ont un Micro dans la tête! SOS COMPUTER

هذا امرنا الاول

Marchés financiers

Marchés financiers

Le Monde Jeudi 24 juillet 1988 19

BOURSE DE PARIS 22 JUILLET Cours relevés à 17 h 34

Main market table with columns for Valeurs, Règlement mensuel, and Étrangères. Includes sub-sections for Obligations, Actions, and Comptant.

Comptant (sélection) Second marché (sélection)

Table for Comptant and Second marché sections, listing various securities and their prices.

SICAV (sélection) 22/7

SICAV table listing investment funds and their performance metrics.

Droits et bons Cote des changes Marché libre de l'or

Table for exchange rates and gold market prices.

Vertical text on the left margin, including 'P.A.S.' and 'LE MARCHÉ A'.

Vertical text on the right margin, including 'Cours relevés à 17 h 34' and 'a : coupon détaché'.

